LES PRIX DU QUÉBEC

LES LAURÉATS 2002

Québec

103-01601/

LES LAURÉATS

MADELEINE GAGNON 8

CLAUDE HILLAIRE-MARCEL 12
PAUL-ANDRÉ CRÉPEAU 16

JOCELYNE ALLOUCHERIE 20
ÉDOUARD LOCK 24
ROBERT DALIDELIN 28

NORMAN CLERMONT 32
ROBERT LACROIX 36

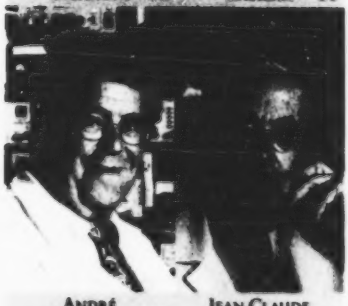

ANDRÉ PARENT 40
JEAN-CLAUDE CORBEIL 44

PIERRE-CLAUDE AUCOIN 48

LES PRIX DU QUÉBEC

LES LAURÉATS 2002

Québec

Cette brochure a été réalisée conjointement
par le ministère de la Culture et des Communications
et le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.

Recherche
Janette Biondi
pour le prix Paul-Émile-Borduas

Recherche et rédaction
Janette Biondi
pour les prix Denise-Pelletier et Albert-Tessier

Gaétan Lemay
pour les prix Georges-Émile-Lapalme,
Athanase-David et Gérard-Morisset.

Valérie Borde
pour les prix Léon-Gérin, Marie-Victorin,
Wilder-Penfield, Armand-Frappier et Lionel-Boulet.

Révision linguistique
France Galarneau
Hélène Dumais

Photographie
Alain Desilets

Conception et réalisation
Bleu Outremer

Photogravure
Composition Orléans

Édition
Claude Janelle

ISBN 2-550-39924-2
Dépôt légal : 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© Gouvernement du Québec, 2002

Site Web des Prix du Québec
http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca

DES MINISTRES

La culture et la science sont des territoires non pas distincts mais indissociables l'un de l'autre, dont la vigueur garantit l'essor de toute société. Ces hommes et ces femmes qui en sont les grands acteurs et dont les réalisations exceptionnelles ont contribué à l'avancement du Québec méritent notre reconnaissance. C'est ce que le gouvernement du Québec veut leur exprimer, au nom de leurs concitoyens et concitoyennes, en leur attribuant les Prix du Québec.

Cette année, nous rendons hommage à la carrière exceptionnelle de Pierre-Claude Aitcin, Jocelyne Alloucherie, Norman Clermont, Jean-Claude Corbeil, Paul-André Crépeau, Robert Daudelin, Madeleine Gagnon, Claude Hillaire-Marcel, Robert Lacroix, Édouard Lock et André Parent. À l'instar des personnes illustres dont les Prix portent le nom, ils sont désormais cités en modèles pour les valeurs qui les ont portés au plus haut sommet dans leurs disciplines respectives. Puissent les plus jeunes puiser dans leur exemple la motivation qui enrichira leur propre parcours dans la voie de la culture ou de la science et qui nourrira leur volonté de se dépasser.

Chères lauréates, chers lauréats, pour tout ce que vous avez accompli déjà et accomplirez encore, recevez l'expression de la profonde gratitude et les félicitations de l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

La vice-première ministre,
et ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche,
Pauline Marois

La ministre d'État à la Culture et aux Communications,
ministre responsable de la Charte de la langue française
et ministre responsable de l'Autoroute de l'information,
Diane Lemieux

LES PRIX DU QUÉBEC

Depuis longtemps, le gouvernement du Québec honore des hommes et des femmes qui, par leurs réalisations exceptionnelles, ont su marquer leur temps tout en contribuant à l'essor de la société québécoise. Les Prix du Québec sont l'hommage qu'il rend à leur mérite dans les domaines de la culture et de la science ; ils sont non seulement le plus haut témoignage de reconnaissance d'une carrière remarquable, mais aussi une récompense qui érige les lauréats et lauréates en modèles pour l'ensemble de la population.

L'origine des Prix du Québec remonte à 1922. Athanase David, secrétaire de la province de Québec, crée alors les Concours littéraires et scientifiques pour soutenir le travail d'écrivains et de chercheurs chevronnés. Jusqu'en 1967, les prix littéraires, et parmi ceux-ci le prix David, seront décernés pour une œuvre littéraire en particulier et les prix scientifiques, pour un ouvrage de recherche. À partir de 1968, le prix David est accordé pour l'ensemble de l'œuvre d'une écrivaine ou d'un écrivain, tandis que les prix scientifiques continuent annuellement de reconnaître les travaux d'une ou deux personnalités du monde des sciences.

En 1977, pour refléter la diversité de la vie culturelle, sociale et scientifique, le gouvernement du Québec crée les Prix du Québec. En plus du prix Athanase-David qui, déjà, couronne une carrière littéraire, le prix Léon-Gérin pour les sciences humaines et le prix Marie-Victorin pour les sciences de la nature et le génie sont institués en remplacement des prix scientifiques ; s'y ajoutent le prix Paul-Émile-Borduas pour les arts visuels et le prix Denise-Pelletier pour les arts de la scène.

En 1980 est créé le prix Albert-Tessier pour le cinéma et, en 1992, le prix Gérard-Morisset pour le patrimoine. En 1993, deux autres prix scientifiques sont créés : le prix Armand-Frappier souligne une contribution exceptionnelle au développement d'institutions de recherche ou à la promotion des sciences et de la technologie, tandis que le prix Wilder-Penfield couronne une carrière de recherche dans le domaine biomédical. En 1997, un autre prix s'ajoute, le prix Georges-Émile-Lapalme, qui reconnaît la contribution exceptionnelle d'une personne à la qualité de la langue française parlée ou écrite au Québec. Enfin, le prix Lionel-Boulet, décerné pour la première fois en 1999, reconnaît la contribution exceptionnelle d'une personne qui s'est illustrée par ses activités de recherche et développement en milieu industriel.

Les lauréats et lauréates reçoivent du ministère de la Culture et des Communications ou du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche une bourse de 30 000 $ non imposable, une médaille en argent, création exclusive d'un ou d'une artiste du Québec, et un parchemin calligraphié.

En 1922, Athanase David (1882-1953) crée les Concours littéraires et scientifiques à l'origine des actuels Prix du Québec. Au prix qui porte son nom sont admissibles les auteurs dont l'œuvre correspond aux genres littéraires suivants : le conte, la nouvelle, la poésie, le récit, le roman, l'essai, l'écriture dramatique et toutes les formes de littérature pour la jeunesse.

MADELEINE GAGNON

Madeleine Gagnon reçoit le prix Athanase-David au moment même où paraît, aux Éditions TYPO, *Le chant de la terre*, première anthologie de ses poèmes de 1978 à 2002 préparée par l'ami poète Paul Chanel Malenfant. Cette heureuse coïncidence appelle à la célébration d'une œuvre qui, depuis la parution en 1969 du premier recueil de nouvelles, *Les Morts-Vivants*, se bâtit avec constance, plus de trente titres en autant d'années, jusqu'à offrir à travers une évolution souvent transgressive une intelligence des humains et du monde tout à fait singulière.

L'admirable essai sur *Les femmes et la guerre*, paru chez VLB Éditeur en 2000, illustre bien sa particularité d'être à la vie et aux autres, à l'Autre en soi. Il paraîtra l'année suivante en France, chez Fayard, sous le titre *Anna, Jeanne, Samia...* Puis en Espagne. Ce véritable chant d'utopie sur les femmes prises dans la guerre obscurcit les repères traditionnels. Surtout ceux des hommes. La prose poétique de Madeleine Gagnon ose l'impensable : par le langage, opposer de l'espoir, voire de la beauté, au malheur de ces femmes victimes en grand nombre d'une double guerre, celle de l'extérieur qui leur prend maisons, maris et fils et qui, par le viol, les oblige à porter l'enfant de l'ennemi ; puis celle, séculaire, qui sous prétexte d'une démarche religieuse les soumet au pouvoir trop souvent violent des maris et des hommes. Cependant, l'engagement féministe et poétique de Madeleine Gagnon n'entrave en rien sa lucidité : malheureusement, dira-t-elle, la pulsion de mort est la chose la mieux partagée entre les hommes et les femmes. Tant que l'on n'aura pas compris cela, on n'avancera pas beaucoup. Force est donc de reconnaître que ces femmes sont aussi des complices par la haine qu'elles portent et qu'elles transmettent à des générations de guerriers. « Je crois que, de tous les êtres que je connais, écrit Nancy Huston, c'est celle dont la frontière entre vie intérieure et vie extérieure est la plus perméable, sa parole est poésie et son écoute des autres est poésie aussi, tout ce qu'elle reçoit et entend du monde est filtré, traité, transformé par les rythmes impérieux des chants qui l'habitent... »

Le recueil *Chant pour un Québec lointain* (VLB Éditeur) est publié en 1990 et lui vaut le Prix du Gouverneur général du Canada. La même année paraît aux éditions Le Préambule un essai sur *La poésie québécoise actuelle*. En 1993, est publié un autre recueil de poésie, *La terre est remplie de langage*, chez VLB Éditeur. Puis, toujours chez le même éditeur, paraissent en 1994 un récit, *Les Cathédrales sauvages*, en 1995 un roman, *Le Vent majeur*, et en 1998 un autre récit, *Le deuil du soleil*, admirable « requiem pour les êtres en allés ». Loin de l'apitoiement et de la nostalgie, l'auteure qui a guéri ses blessures éprouve un grand bonheur à redonner vie par son écriture à ceux qu'elle a aimés et qui ont disparu.

Madeleine Gagnon est née à Amqui, dans la vallée de la Matapédia. Très tôt, elle est fascinée par cette mère liseuse dont elle voit le visage fatigué se transformer quand, au fil des jours, celle-ci se repose de sa lourde tâche de mère de dix enfants derrière les pages de son livre. C'est elle qui lui tend son premier vrai livre, un roman de Laure Conan, lorsque sa fille qui a 11 ou 12 ans est retenue au lit par une maladie d'enfant. Emportée par sa lecture,

Madeleine Gagnon se rappelle avoir fait alors la promesse solennelle d'écrire un jour pour donner à son tour à des filles et à des garçons le goût de la lecture. « Je suis venue au monde de l'écriture parce que j'ai aimé lire. »

Dans *Mémoires d'enfance* (récit, Éditions Trois-Pistoles, coll. Écrire, 2001), Madeleine Gagnon va à la recherche des éléments déclencheurs de sa passion d'écrire : à quatre ans, l'éveil à la métaphore et au transport de sens, puis à l'école primaire, la découverte de l'ardoise et du « plaisir physique de l'écriture qui peut s'effacer et se recommencer » ; aussi, les premiers poèmes non écrits pour essayer de comprendre l'incompréhensible de la mort de sa petite amie de 10 ans qui se noie sous ses yeux et, enfin, l'effervescence de ses premiers contacts avec la métaphysique qui se traduit par l'écriture des premiers poèmes.

Il ne sera donc pas étonnant de la voir choisir d'étudier la philosophie à la fin de ses études classiques. Ses études de maîtrise en philosophie, qu'elle fait à l'Université de Montréal sous la direction de Paul Ricœur, sur l'imagination transcendantale en particulier, sont pour elle comme une grande porte ouverte sur l'univers de la poésie. Puis, son orientation se confirmera avec des études doctorales et l'obtention d'un diplôme de troisième cycle en littérature de l'Université d'Aix-en-Provence (1968). « J'ai eu la chance d'avoir de bons professeurs ! », dira-t-elle. Au nombre de ces derniers, elle mentionne avec une affection toute particulière Antonine Maillet qui lui a enseigné la littérature au Collège Notre-Dame-d'Acadie de Moncton au Nouveau-Brunswick (1956-1959). Elle se souvient de cette petite armoire fermée à clé dans la bibliothèque du collège, renfermant les livres à l'index qu'Antonine Maillet déverrouillait volontiers pour celles qui, comme elle, aimaient la littérature et travaillaient avec sérieux. C'est elle qui favorisa son premier contact avec de grands écrivains comme Gide, Camus et Sartre.

De retour de France en 1963 où elle a amorcé ses études doctorales, Madeleine Gagnon rentre au pays avec un mari et un enfant, dans un Québec qu'elle ne reconnaît pas. Elle mettra un certain temps à s'y réinsérer. De toute façon, elle doit terminer ses études de doctorat. Puis l'année 1969 est pour elle particulièrement mouvementée :

elle donne naissance à un deuxième enfant, entre à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) à titre de professeure au Département d'études littéraires et publie son premier recueil de nouvelles. Jusqu'à sa démission de l'université en 1982, avec le désir de se consacrer davantage à l'écriture, Madeleine Gagnon enseigne, occupe des postes de direction, anime très tôt des ateliers d'écriture et initie les étudiants à la psychanalyse littéraire. Ces derniers apprécient son enseignement non seulement à cause de sa compétence, de son érudition ou de sa passion de la connaissance, mais aussi à cause du respect qu'elle voue à leur intelligence et à leur questionnement sous toutes ses formes. Même dans la tourmente qui agitait les universités à la fin des années 60 et au cours des années 70, jamais elle ne se montre dogmatique. Elle n'hésite pas à remettre en cause les *a priori* des courants à la mode. De 1982 à 1996, elle sera chargée de cours, professeure invitée et écrivaine en résidence à l'UQAM, à l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université du Québec à Rimouski où elle passera trois ans. Au cours de sa carrière universitaire, elle aura écrit plus de 150 articles dans des revues et des anthologies.

De nombreux écrivains québécois reconnus ont bénéficié de son enseignement, notamment François Charron, Madeleine Monette, Claudine Bertrand, Gaétan Soucy, Élise Turcotte, Louise Desjardins, Louise Warren et Rachel Leclerc. Son œuvre jouit d'un rayonnement international. En plus des publications en France, on dénombre une quinzaine de traductions en anglais, en espagnol et en italien.

Dans *Le chant de la terre*, Paul Chanel Malenfant prend appui sur le rapport fondamental entre lecture et écriture dans l'œuvre de Madeleine Gagnon pour proposer sa propre lecture-réécriture par le choix de poèmes tirés des recueils comme *Antre* (1978), *Pensées de poèmes* (1983), *La lettre infinie* (1984), *Les fleurs du catalpa* et *L'infante immémoriale* (1986), *Femmeros* (1988), *Autographie 2*, anthologie des textes critiques (1989), *L'instance orpheline* (1991), *La terre est remplie de langage* (1993), *Le deuil du soleil* (1998) et *Rêve de pierre* (1999). Dans la préface, Paul Chanel Malenfant s'emploie à décrire les fondements de l'œuvre poétique de Madeleine Gagnon que sa relecture amicale et passionnée a dégagés. Pour conclure enfin que « la poésie de Madeleine Gagnon, offrande chantée, lyrique, nous rend le monde autrement. Entre lucidité et émerveillement ». Pour notre bonheur à tous.

PRIX ATHANASE-DAVID

2001 Victor-Lévy Beaulieu
2000 Pierre Morency
1999 Roland Giguère
1998 André Langevin
1997 Gilles Marcotte
1996 Monique Bosco
1995 Jacques Poulin
1994 Réjean Ducharme
1993 Gilles Hénault
1992 André Major
1991 Nicole Brossard
1990 Andrée Maillet
1989 Jean Ethier-Blais
1988 Michel Tremblay
1987 Fernand Ouellette
1986 Jacques Brault
1985 Jacques Godbout
1984 Jean-Guy Pilon
1983 Gaston Miron
1982 Marie-Claire Blais
1981 Gilles Archambault
1980 Gérard Bessette
1979 Yves Thériault
1978 Anne Hébert
1977 Jacques Ferron
1976 Pierre Vadeboncœur
1975 Fernand Dumont
1974 Rina Lasnier
1973 Marcel Dubé
1972 Hubert Aquin
1971 Paul-Marie Lapointe
1970 Gabrielle Roy
1969 Alain Grandbois
1968 Félix-Antoine Savard

Conrad Kirouac, mieux connu sous le nom de frère Marie-Victorin (1885-1944), a été un célèbre botaniste. Son nom a été donné au prix qui souligne une contribution marquante aux sciences de la nature et du génie : sciences mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie, sciences de l'environnement, de la terre, de l'eau, de l'atmosphère et sciences du génie.

CLAUDE HILLAIRE-MARCEL

Claude Hillaire-Marcel est un grand voyageur, dans le temps comme dans l'espace. Spécialiste mondial de la géochimie isotopique, il raconte l'histoire de la Terre, de ses déserts et de ses océans, en sillonnant le monde du Sahara à l'océan Arctique, du fjord du Saguenay aux îles Canaries. Depuis plus de 30 ans, ses découvertes permettent de mieux comprendre les transformations géologiques et climatiques en cours, résultantes de la dynamique propre à la planète ou conséquences de l'activité humaine.

Ce goût du voyage lui vient peut-être de son enfance, à l'époque où Claude Hillaire-Marcel résidait en France, allant d'un pensionnat à un autre dans les années 40 et 50. Originaire du Sud-Ouest, il vit aussi à Nice, puis à Paris. C'est déjà un naturaliste dans l'âme, collectionneur de cailloux et de végétaux. Il se passionne également pour la philosophie, qu'il considère comme très proche de la démarche scientifique. Dans les années 60, Claude Hillaire-Marcel opte finalement pour les sciences naturelles et s'inscrit à la Sorbonne. Il se spécialise en géologie, une discipline à son image, réclamant à la fois des études sur le terrain propres à satisfaire son goût du voyage, mais aussi une grande rigueur intellectuelle pour interpréter les données et en tirer des conclusions de large portée. À la fin de ses études, il choisit la coopération internationale. Deux pays s'offrent à lui : le Liban, « le paradis sur la terre à cette époque », et le Canada, qui lui permettra d'entamer une carrière en recherche sans pour autant couper les ponts avec le milieu universitaire français.

Claude Hillaire-Marcel arrive au Québec en pleine Révolution tranquille. En 1969, il est engagé comme professeur au Département des sciences de la Terre et de l'Atmosphère de la toute nouvelle Université du Québec à Montréal (UQAM), auquel il restera toujours fidèle. Rapidement, il met en place un programme de recherche d'envergure en géochimie isotopique. Cette discipline est basée sur l'étude des isotopes stables et radioactifs de différents éléments chimiques présents dans les roches. Comme les isotopes radioactifs se décomposent naturellement à un certain rythme, ils permettent, par exemple, de dater des échantillons et de reconstruire ainsi l'histoire géologique, océanique ou climatique de la planète, les roches conservant des traces de l'environnement auquel elles ont été soumises par le passé. La géochimie isotopique constitue ainsi une fantastique machine à voyager dans le temps, aux commandes de laquelle Claude Hillaire-Marcel multiplie les découvertes.

En 1979, le chercheur met sur pied le Centre de recherche en géochimie et géodynamique, mieux connu sous le nom de GEOTOP. Aujourd'hui, ce dernier est reconnu sur le plan mondial. Il compte vingt chercheurs principaux ainsi qu'une quinzaine de chercheurs associés et forme de nombreux étudiants des deuxième et troisième cycles. Depuis ses débuts, Claude Hillaire-Marcel a supervisé une cinquantaine d'étudiants à la maîtrise et au doctorat : laisser libre cours à leur imagination tout en assurant leur formation universitaire, voilà l'une des plus grandes joies de sa carrière. Les anciens lui en sont reconnaissants : le Cercle des anciens et amis du GEOTOP, créé en 1996, compte plus de 100 membres répartis dans une vingtaine de pays, sur tous les continents.

Avec un professeur aussi curieux, nul doute que les étudiants sont à bonne école. Au cours de sa carrière, Claude Hillaire-Marcel se penche en effet sur des sujets de recherche d'une rare diversité. Avec d'autres chercheurs de l'UQAM, il met au point, par exemple, une méthode basée sur l'étude des isotopes pour distinguer le véritable sirop d'érable du « sirop de poteau ». Il s'intéresse aussi à la physiologie de l'effort et conçoit même, toujours grâce aux isotopes, un test respiratoire pour les veaux! Cependant, l'histoire qui ne cesse de le passionner, c'est celle de la Terre, dont il étudie sans relâche l'évolution géologique et climatique.

À ses débuts, Claude Hillaire-Marcel cherche surtout à retracer les variations du niveau de la mer et les changements du milieu marin qui ont marqué les basses-terres du Saint-Laurent et le nord du Québec à l'époque du quaternaire. Dans les années 80, il dirige le Laboratoire de géologie du quaternaire du Centre national de la recherche scientifique de France en parallèle avec le GEOTOP. Avec ses collègues français, il diversifie ses champs de recherche vers les régions tropicales, en Afrique notamment. Entre autres résultats, il démontre l'existence de climats humides dans des régions aujourd'hui désertiques. De 1989 à 2000, Claude Hillaire-Marcel dirige ensuite la Chaire industrielle Hydro-Québec/Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada/Université du Québec à Montréal (Hydro-Québec/CRSNG/UQAM), où il s'intéresse notamment au cycle du mercure et aux gaz à effet de serre dans les réservoirs hydroélectriques. Ses travaux sur les changements dans la circulation des océans et leurs effets sur le climat donnent lieu notamment à de nombreuses publications dans des revues prestigieuses, telle *Nature*. Depuis 2000, le chercheur est titulaire de la Chaire Unesco sur les changements à l'échelle du globe, une problématique dans laquelle il se sent aujourd'hui obligé de s'engager personnellement. Toutefois, c'est encore d'un ton passionné qu'il parle de ses recherches en cours sur l'histoire de la circulation des masses d'eau dans l'océan Arctique, dont les résultats permettent de valider des modèles de prédiction climatique tant discutés.

En vingt ans, Claude Hillaire-Marcel a conduit sept missions en mer et plus d'une vingtaine d'expéditions hors du Canada. Cette vie physiquement exigeante sur le terrain, il la dit nécessaire à son équilibre mental. N'être aux prises qu'avec des problèmes immédiats, un moteur qui casse en plein désert ou une tempête en mer, lui semble paradoxalement reposant. Ses paysages préférés sont sans limites, ils n'offrent aucune barrière au regard. Le Nouveau-Québec, le Sahara, la mer, voilà où l'homme puise son énergie. Pour s'évader entre deux missions, il y a aussi les livres, de la littérature anglaise du XVIII[e] et du XIX[e] siècle aux intrigues policières du *bush* australien, et la musique.

Réputé pour son ouverture d'esprit, son intégrité et sa rigueur scientifique, Claude Hillaire-Marcel est invité à participer à de nombreux comités scientifiques tout au long de sa carrière. Il est actuellement membre, entre autres, du comité scientifique de l'Institut du Sahel et du conseil d'administration du Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (NATEQ), dont il est aussi vice-président. Éditeur au fil des ans de plusieurs revues spécialisées, il est membre d'une douzaine de sociétés savantes et de la Société royale du Canada, depuis 1991. Ses travaux lui ont déjà valu de nombreuses récompenses, dont le prix Michel-Jurdant de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en 1992.

PRIX MARIE-VICTORIN

2001 Robert Emery Prud'homme
2000 Gilles Brassard
1999 Gilles Fontaine
1998 Ashok K. Vijh
1997 Louis Legendre
1996 Stephen Hanessian
1995 John J. Jonas
1994 Ronald Melzack
1993 Non attribué
1992 Charles P. Leblond
1991 Mircea Steriade
1990 Leo Yaffe
1989 Jacques LeBlanc
1988 Germain J. Brisson
1987 Pierre Deslongchamps
1986 Stanley George Mason
1985 André Barbeau
1984 William Henry Gauvin
1983 Pierre Dansereau
1982 Camille Sandorfy
1981 René Pomerleau
1980 Claude Fortier
1979 Armand Frappier
1978 Bernard Belleau
1977 Jacques Genest

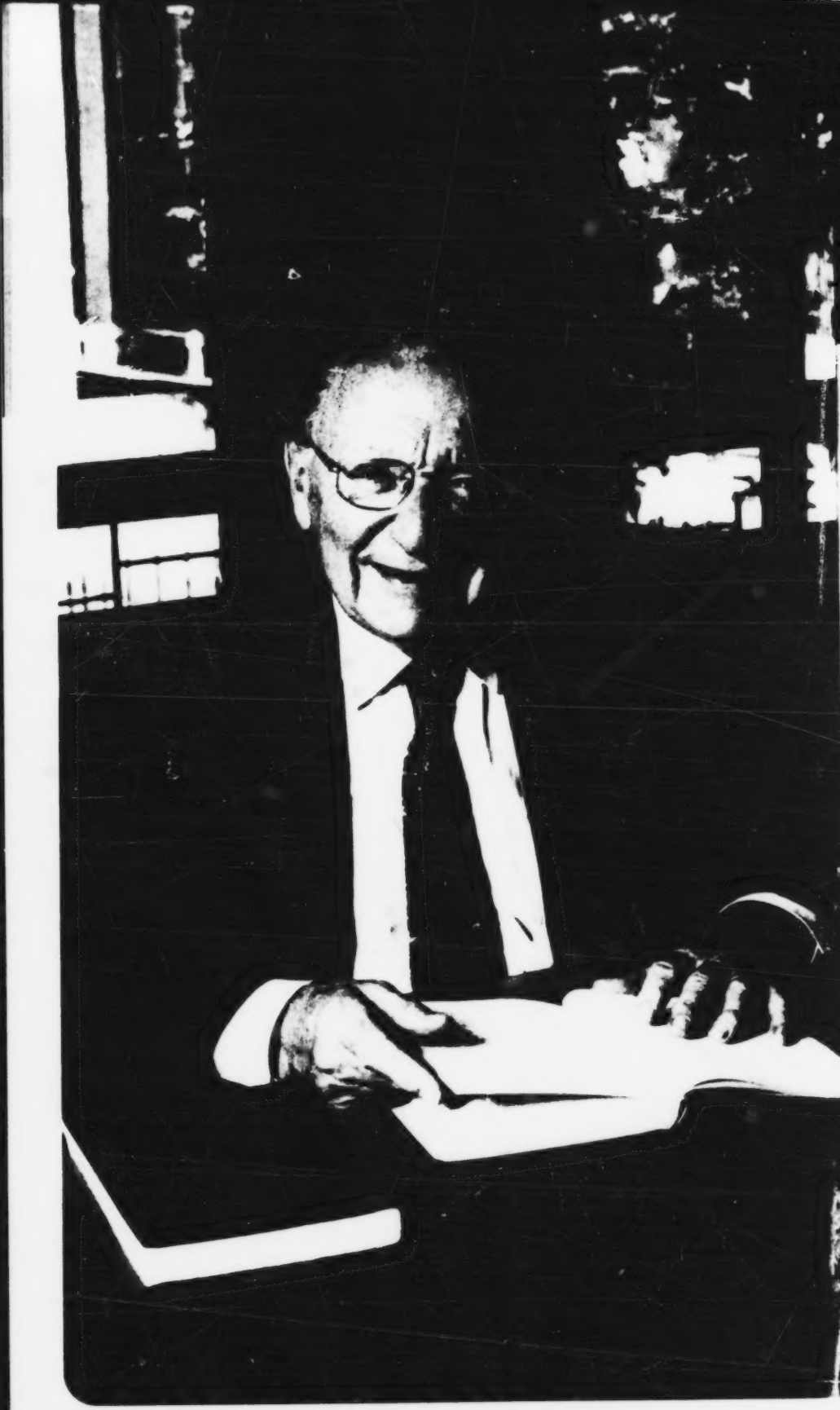

Léon Gérin (1863-1951), que l'on considère comme le premier sociologue québécois, a donné son nom au prix réservé aux sciences humaines. Les disciplines reconnues pour ce prix sont les sciences sociales, les sciences du langage, les sciences de l'administration, l'urbanisme et l'aménagement, l'histoire, les sciences juridiques, les sciences de l'éducation et la géographie.

PAUL-ANDRÉ CRÉPEAU

Harmoniser un code civil vieux de 100 ans avec la réalité et les valeurs contemporaines n'est pas une mince affaire. En 1965, c'est au professeur Paul-André Crépeau, aujourd'hui professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université McGill, que le gouvernement du Québec confie cette lourde tâche. Sous sa gouverne, près de 150 juristes réunis en 50 comités s'appliqueront, pendant douze ans, non pas à tout bouleverser, mais à tout « revoir », pour faire du nouveau Code Civil « un corps de lois vivant, moderne, sensible aux préoccupations, attentif aux besoins, accordé aux exigences d'une société en pleine mutation, à la recherche d'un équilibre nouveau[1] ». En tant que président de l'Office de révision du Code civil, le juriste participe à toutes les délibérations qui aboutissent à la présentation, en 1978, dans les deux langues législatives du Québec, du Projet de Code civil comprenant 3 288 articles et deux volumes de commentaires explicatifs. L'œuvre servira de trame au projet gouvernemental qui deviendra, en 1991, le nouveau Code civil du Québec. Celui-ci entrera en vigueur le 1er janvier 1994. Au cours de ces travaux, Paul-André Crépeau est investi d'une autre mission d'une importance cruciale pour la société québécoise. En collaboration avec Frank R. Scott, également professeur à l'Université McGill, le juriste prépare, en 1971, en français et en anglais, le *Rapport sur un projet de loi concernant les droits et libertés de la personne*. Ce projet inspirera le législateur québécois dans l'élaboration de la Charte des droits et libertés de la personne de 1976.

Né à Gravelbourg, en Saskatchewan, d'un père franco-américain, avocat, et d'une mère québécoise, institutrice, Paul-André Crépeau apprend à maîtriser les deux langues dans lesquelles est rédigé le Code civil du Québec. Son parcours l'amène très tôt à se familiariser avec les arcanes du droit civil, en poursuivant ses études dans trois pays. Au Canada, où il obtient, d'abord, une licence en philosophie à l'Université d'Ottawa (1947), puis une licence en droit à l'Université de Montréal (1950). En Angleterre ensuite, où, grâce à la prestigieuse bourse Rhodes, il étudie pendant deux ans à l'Université d'Oxford qui lui décerne le titre de *bachelor of civil law* en 1952. Après s'être ainsi consacré au droit anglo-saxon, le jeune juriste poursuit sa formation juridique à Paris où sa thèse de doctorat, qui porte sur la responsabilité civile médico-hospitalière en droit comparé, lui vaudra le prix Robert-Dennery de la Faculté de droit de l'Université de Paris (1955). Publiée en 1956, sa thèse reste une référence en la matière encore aujourd'hui. En 1958, il obtient un diplôme supérieur de droit comparé à la Faculté internationale de droit comparé (Strasbourg).

1. Préface du *Projet de Code civil/Draft Civil Code*, Vol. I, 786 p., Éditeur Officiel du Québec, 1978, p. XXVI

Nommé professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1955, Paul-André Crépeau contourne le mont Royal, en 1959, pour aller faire carrière à la Faculté de droit de l'Université McGill. Il y donne son enseignement d'abord en langue anglaise, puis, à partir de 1967, en langue française, conformément au nouveau programme bilingue d'études juridiques de droit civil et de common law. Là, son influence et ses travaux de recherche contribuent grandement à faire du droit une discipline universitaire à part entière. Ouvert au changement dans un monde marqué au sceau du traditionalisme, il préconise, dans la nécessaire évolution du droit civil, l'examen critique des valeurs sociales, morales et économiques qui fondent la règle de droit ; il encourage, dans cette démarche, l'apport de disciplines connexes aux sciences juridiques. Rapidement, il devient l'un des plus éminents civilistes de sa génération. Sa contribution à la recodification du droit civil de même que ses travaux et publications font de lui un expert mondialement reconnu dans le domaine du droit civil codifié.

Après les années de labeur consacrées à la réforme du Code civil du Québec, dont il est le père spirituel, Paul-André Crépeau retourne à la recherche et à l'enseignement. Outre qu'il occupe la prestigieuse chaire Arnold Wainwright de droit civil à partir de 1976, il dirige, de 1975 à 1984, l'Institut de droit comparé de l'Université McGill, où il fonde, en 1976, le Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec. Ses recherches ont alors pour objet de doter le Québec des outils juridiques et linguistiques nécessaires pour assurer le succès de la réforme du droit civil et faciliter l'application, de même que l'interprétation dynamique et cohérente, du droit civil nouveau. À ces fins, il lance plusieurs projets de recherche, dont l'*Édition historique et critique du Code civil du Bas Canada*, le *Traité de droit civil*, le *Dictionnaire de droit privé et lexiques bilingues/Private Law Dictionary and Bilingual Lexicons*.

Dès ses débuts, le juriste est conscient que les progrès du droit ne peuvent se faire sans apport extérieur. Fervent défenseur des méthodes comparatives, Paul-André Crépeau est convaincu que le droit québécois, même s'il garde un lien nourricier avec le droit français, occupe une place distincte dans les différents systèmes de droit civil. Pour justifier sa thèse, le juriste se plonge dans les systèmes juridiques d'autres pays, ce qui l'incite à voyager. Au fil des ans, il sera, par exemple, professeur invité à la Faculté internationale pour l'enseignement

du droit comparé (Strasbourg), à l'Université Laval, à l'Université d'Édimbourg, à la Faculté de droit de Vienne, à celle de Poitiers, à la Tulane Law School (La Nouvelle-Orléans), à l'Université de Colombie-Britannique, à la Louisiana State University (Baton Rouge) et à l'Université La Sapienza de Rome. Il participera aussi aux travaux de l'Académie internationale de droit comparé, qu'il présidera de 1990 à 1998. Depuis 1986, Paul-André Crépeau prend part activement aux travaux de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) situé à Rome, chargé de rédiger un projet de codification internationale du droit relatif aux contrats du commerce international.

Le juriste assume par ailleurs de nombreuses responsabilités comme expert. En tant qu'universitaire membre du Barreau du Québec, Paul-André Crépeau est souvent consulté par d'autres avocats sur des questions relatives à ses champs de spécialisation. Il arbitre notamment des différends entre les médecins omnipraticiens du Québec et la Régie de l'assurance maladie. En 1976, il est également invité à participer aux travaux d'un comité d'étude du Conseil canadien de la recherche médicale, portant sur les aspects éthiques des expérimentations sur l'être humain.

La contribution de Paul-André Crépeau à l'avancement du droit civil au Québec et dans le monde a déjà été récompensée à de nombreuses reprises. Titulaire de six doctorats *honoris causa*, il est, notamment, conseiller de la Reine (1969), membre de la Société royale du Canada (1980), chevalier de l'Ordre National du Mérite de France (1984), membre correspondant de l'Académie des sciences de Pologne (1991), compagnon de l'Ordre du Canada (1992) et officier de l'Ordre national du Québec (2000). Il recevra par ailleurs la bourse Killam du Conseil des arts du Canada, en 1984 et en 1986, et le Prix du Gouverneur général pour le droit, en 1993. En 2001, l'Association du Barreau canadien créera même, en son honneur, le prix Paul-André Crépeau pour couronner des travaux de recherche relatifs au droit du commerce international.

À 76 ans, Paul-André Crépeau s'avoue ravi de pouvoir profiter de sa retraite de l'enseignement et de l'administration... pour travailler davantage! Il participe toujours activement aux travaux d'UNIDROIT, tout en poursuivant l'élaboration d'un ouvrage sur le droit des obligations. Jouer au grand-père avec ses cinq petits-enfants, s'occuper de son « carré » de rosiers, lire, notamment en ce qui concerne l'évolution culturelle du monde occidental, voilà de quoi combler les rares moments d'inactivité de ce civiliste.

PRIX LÉON-GÉRIN

2001 Marcel Trudel
2000 Michael Brecher
1999 Marcel Dagenais
1998 Vincent Lemieux
1997 Margaret Lock
1996 Henry Mintzberg
1995 Guy Rocher
1994 Jean-Jacques Nattiez
1993 Gérard Bouchard
1992 Charles Taylor
1991 Bruce G. Trigger
1990 Fernand Dumont
1989 Gérard Bergeron
1988 Thérèse Gouin Decarie
1987 Louis-Edmond Hamelin
1986 Adrien Pinard
1985 Albert Faucher
1984 Jean-Charles Falardeau
1983 Michel Brunet
1982 Jacques Henripin
1981 Benoît Lacroix
1980 François-Albert Angers
1979 Noel Mailloux
1978 Marcel Rioux
1977 Léon Dion

Paul-Émile Borduas (1905-1960) a été l'une des principales figures de la peinture de l'après-guerre. Le prix qui porte son nom souligne le travail de création dans les secteurs des arts visuels, des métiers d'art, de l'architecture et du design.

JOCELYNE ALLOUCHERIE

« Je suis venu du Nord. Des grands paysages sauvages. La ville, au premier abord, me sembla étroite et carcérale. Que des cloisons et des murailles. Mais le temps passant, la forêt mythifiée reprit peu à peu les proportions de l'entendement. La cité alors s'ouvrit horizontalement vers l'infinitude [1]. » Les textes de Jocelyne Alloucherie sont des fictions qui accompagnent les œuvres. Ils en sont l'écho métaphorique parlant à un autre niveau d'expériences de temps et d'espace. L'artiste refuse toute identification à un médium, toute définition. Elle écrit : « Je veux ignorer ce que sont la peinture, la sculpture, la photographie ou l'installation. Il m'importe plutôt d'interroger certaines particularités de l'image, de l'objet et du lieu, à travers des configurations complexes d'éléments suggérant un parcours imaginaire redoublé d'une expérience sensible [2]. »

Nous regardons et interrogeons alors ces éléments architecturaux, ces photographies, ces ombres. Maisons, mobiliers, édifices, arbres ? Nous entrons à pas de loup dans le monde de l'artiste. Nous la découvrons nomade, tout entière occupée à saisir au vol les images éphémères, à explorer la fluidité, à poser le sable sur la surface polie de l'objet, à s'attarder aux ombres qui prennent alors une densité troublante. Sur les rapports multiples et contrastés qu'elle explore entre la fixité et la mouvance, la solidité et l'éphémère, elle écrit de nombreuses observations. À propos de l'architecture, entre autres : « Aucune masse [...] ne résiste aux métamorphoses imposées par les variations lumineuses ni aux états changeants du regard porté qui la jauge, l'ajustant, la réévaluant sous tous les cieux et climats en quête d'une solidité qui n'a de cesse que de se défaire, la masse échappant sans cesse à sa fixité [3]. »

Cette artiste étonnante possède la capacité de transcender les genres et les définitions rigides ; elle parvient à élaborer une œuvre d'une originalité singulière faisant coexister la sculpture et les objets avec des éléments volumétriques et photographiques, tout en utilisant également le dessin et la présence de matières fluides et mouvantes, tel le sable et parfois l'eau. Jocelyne Alloucherie voyage, regarde, questionne, privilégiant une ouverture qui la guide vers d'incessantes transformations ; elle construit une œuvre d'une cohérence et d'une force remarquables et pousse toujours plus loin la redéfinition des lieux qu'elle explore.

1. *Conversations et œuvres choisies (1993-1999)*, Montréal, Les éditions Parachute, p. 33.
2. *Ibid.*, p. 49
3. *Ibid.*, p. 53.

Dès les années 1980, les critiques et les analystes soulignent la présence de références à une architecture du quotidien et de l'espace privé dans le travail de l'artiste ainsi que le passage à l'espace public, car les sculptures, « tables » et autres objets aux formes précises et douces surplombées de photographies invitent à parcourir, à entrer, à visiter l'œuvre. Les configurations et parcours que l'artiste présente au public comportent de nombreuses évocations à des éléments architecturaux ou à des éléments de mobilier. « Ce sont des références plus indéterminées que précises, elles jouent dans l'œuvre comme structures d'accueil et de distance, comme des clefs d'accès à un sens ouvert. » Les allusions au mobilier s'inscrivent dans une exploration de l'espace privé qui évoluera au cours des années vers une attention particulière donnée à la ville et à l'architecture urbaine. Ces préoccupations culminent dans une œuvre synthèse, *White hole*, montrée lors de la première Biennale de Montréal en 1998. L'œuvre, une architecture ceinturée d'une frise photographique, était donnée avec un texte fictif où on note encore : « De mon poste d'attente de tous les trains, je relève la tête pour bien voir si les contours des villes, en hauteur, diffèrent ou s'équivalent. Et ils diffèrent et s'équivalent, devenant une seule et même ville occidentale qui s'étend à recouvrir toutes les autres[4]. »

Cette réflexion, cette exploration de l'espace privé et public, Jocelyne Alloucherie s'y est engagée dès le début de sa carrière. Dans son atelier, installé dans un quartier du nord-est de Montréal, elle prépare des maquettes à diverses échelles, étudie les formes, joue avec les courbes, cherche les dimensions justes qui permettront de réconcilier la mémoire lointaine de certains lieux et les données immédiates d'une exploration sensible autre.

Jocelyne Alloucherie est née au Québec en 1947, elle est diplômée de l'École des arts visuels de l'Université Laval à Québec et de l'Université Concordia à Montréal, elle enseigne à l'École des arts visuels de l'Université Laval : « J'ai étudié les arts en 1970. C'était le début de la fondation de l'École des arts visuels de l'Université Laval.

4. *Ibid.*, p. 33

Ce fut un moment privilégié, la création d'un milieu effervescent et d'une qualité intellectuelle exceptionnelle grâce à des éducateurs d'envergure. Plusieurs artistes réputés y enseignaient. Nous recevions des artistes et des conférenciers de tous les coins du monde.» C'est sans doute cet amour de l'art et de sa nécessité pour assumer sa liberté intérieure qui pousse l'artiste à déplorer le virage vers la rentabilité pris par certaines de nos grandes écoles d'art aux dépens de l'éducation donnée.

La haute qualité esthétique et la profondeur de la réflexion de Jocelyne Alloucherie ont été récompensées par une quinzaine de bourses québécoises, canadiennes et allemande ainsi que par de prestigieux prix. Elle est en effet la lauréate du prix Victor-Martyn-Lynch-Staunton du Conseil des arts du Canada, du prix Louis-Philippe Hébert, offert par la Société Saint-Jean-Baptiste et du Prix du Gouverneur général du Canada dans la section arts visuels.

Jocelyne Alloucherie a présenté plus de 25 expositions personnelles dans les grandes villes du Québec et du Canada ainsi qu'à Paris et à Albi en France, à Turin en Italie, à Brême en Allemagne, à Tokyo au Japon et à New York. Elle a également participé à un grand nombre d'expositions collectives, tant en Amérique du Nord qu'au Mexique et en Europe. On retrouve son nom et ses œuvres dans les grandes collections publiques des musées, au Québec, au Canada ainsi qu'à l'étranger, soit à la Maison du Québec à Los Angeles, au Fonds national d'art contemporain à Paris, au Musée d'art moderne et contemporain à Genève, en Suisse, et au Centre d'art contemporain de Vassivières en France.

On peut également admirer trois réalisations de Jocelyne Alloucherie dans l'espace public: *Noire, Basse, Solaire* (1993), une sculpture en béton et granit noir à la York University à Toronto, une fontaine en granit, *Table de jour 1*, installée à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal (1996), et une autre fontaine en granit, *Œuvre de jour* (2000), installée au Collège Gérald-Godin, à Sainte-Geneviève.

Jocelyne Alloucherie fait remarquer que la création artistique exige beaucoup de concentration, de temps, de connaissances et d'énergie: «La tâche d'un bon artiste est très difficile: elle le devient davantage dans un milieu comme le nôtre qui supporte peu les arts visuels ou, du moins, les pratiques qui comportent une importante dimension spéculative.» Elle se dit émue de recevoir le prix Paul-Émile-Borduas. Elle admire l'œuvre du peintre: «Un grand créateur, un artiste intègre et un intellectuel éclairé qui a su affirmer de fortes positions contre un milieu provincial étroit et fermé.»

PRIX PAUL-ÉMILE-BORDUAS

2001 Roland Poulin
2000 Jacques Hurtubise
1999 René Derouin
1998 Jean McEwen
1997 Irene F. Whittome
1996 Melvin Charney
1995 Charles Gagnon
1994 Henry Saxe
1993 Armand Vaillancourt
1992 Dan S. Hanganu
1991 Michel Dallaire
1990 Michel Goulet
1989 Claude Tousignant
1988 Fernand Leduc
1987 Françoise Sullivan
1986 Betty Goodwin
1985 Charles Daudelin
1984 Alfred Pellan
1983 Marcelle Ferron
1982 Roland Giguère
1981 Jean-Paul Riopelle
1980 Guido Molinari
1979 Julien Hébert
1978 Ulysse Comtois
1977 Léon Bellefleur

Dans le secteur des arts de la scène, le prix Denise-Pelletier (1923-1976) honore la mémoire de cette femme de théâtre réputée. Il est réservé aux domaines de la chanson, de la musique, de l'art lyrique, du théâtre et de la danse.

LES PRIX DU QUÉBEC

ÉDOUARD LOCK

Repousser les limites du mystère tout en préservant le mystère, voilà le défi d'Édouard Lock, chorégraphe, danseur, explorateur fasciné du temps, de l'espace, du corps.

Né à Casablanca d'une mère espagnole et d'un père marocain, Édouard Lock n'a pas encore 3 ans quand ses parents décident de s'installer au Québec en 1957. Ils sont tous deux comptables, mais bohèmes et sensibles à la culture. Ils sont attirés à Montréal par la possibilité de vivre en français; ils devront pourtant inscrire leur fils unique à l'école anglaise parce qu'il n'est pas de religion catholique. Enfant solitaire, Édouard Lock se réfugie dans les livres, s'intéresse à l'art et, le moment venu, choisit les études littéraires. Il suit un cours de théâtre et parce qu'il veut comprendre ce qu'est « cette forme de mouvement non fonctionnel », il s'intéresse à la danse. C'est alors que ce surdoué de la chorégraphie et de la danse va découvrir son langage privilégié.

Un professeur qui sait transmettre sa passion et l'émotion de Martine Époque découvrant en lui des qualités exceptionnelles de chorégraphe signent le destin d'Édouard Lock qui, très vite, sent la relation qui existe entre la structure de la langue et la structure chorégraphique. Dès 1975, il présente sa première œuvre, *Temps volé*, suivie en 1977 de *La maison de ma mère* et de *Remous* et, en 1978, du *Nageur*; il est invité en 1978 et 1979 à réaliser des œuvres pour le Musée des beaux-arts de Montréal ainsi que pour les Grands Ballets Canadiens de Montréal.

Mais derrière l'apparente facilité, derrière la notoriété internationale et les louanges des connaisseurs, il y a des heures et des heures de travail dans des conditions matérielles souvent difficiles et le courage de suivre sa voie. Il a tout juste 26 ans quand il fonde Lock-Danseurs qui deviendra quelques années plus tard La La La Human Steps. Édouard Lock a aussi trouvé sa muse et complice, Louise Lecavalier; ils travailleront ensemble pendant 18 ans et de cette entente intime naîtront des créations inoubliables qui éblouiront les spectateurs et les critiques du monde entier.

En 1980, Édouard Lock présente à The Kitchen, à New York, *Lily Marlène dans la jungle* et en 1981, *Oranges* au Performing Garage; cette création lui vaudra le prix Jean A. Chalmers en chorégraphie. La carrière d'Édouard Lock est désormais bien engagée et la présence de La La La Human Steps sur la scène internationale est de plus en plus affirmée. Pour mieux immortaliser les instants de beauté éphémère, Édouard Lock se fera même photographe. Le maître de la danse parvient ainsi à arrêter les corps dans leurs mouvements les plus émouvants et à construire peu à peu un corpus d'œuvres photographiques d'une poésie unique.

En 1985, *Human Sex*, œuvre à la fois séduisante et choquante, établit Édouard Lock parmi les grands chorégraphes de réputation internationale et marque d'une pierre blanche l'histoire de la danse, et la carrière de Lock, qui reçoit en 1986 un Bessie Award décerné par des professionnels du milieu de la danse contemporaine de New York. Désormais, on ne peut mentionner le nom du chorégraphe sans souligner sa formidable énergie, son langage nouveau, très direct et singulier, en parfaite adéquation avec le temps présent.

Partout acclamée, la troupe multiplie les tournées mondiales entre deux retours au pays. Lock collabore à de nombreux projets; il est invité à Amsterdam où il crée *Bread Dances* (1988) sur le Concerto en ré majeur de Tchaïkovski, puis David Bowie, séduit par l'aspect à la fois féminin et masculin de l'expression de Louise Lecavalier et d'Édouard Lock, demande à ce dernier de créer une chorégraphie sur la chanson *Look Back in Anger*. David Bowie et Louise Lecavalier interpréteront ce duo lors d'un concert bénéfice au profit de l'Institute of Contemporary Arts de Londres ainsi qu'au spectacle *Wrap around the World* qui sera diffusé simultanément dans plusieurs pays. Cette collaboration se prolongera et David Bowie confiera au chorégraphe la direction artistique de son spectacle *Sound and Vision*. Édouard Lock et La La La Human Steps participeront également en 1992 au concert *The Yellow Shark*, composé par Frank Zappa pour l'Ensemble Moderne d'Allemagne et présenté à l'Alte Oper de Francfort, à la Philarmonie de Berlin et au Konzerthaus de Vienne.

Édouard Lock pousse toujours plus loin son exploration des limites physiques des interprètes et il tente de retrouver la perception corporelle qu'ont les enfants car « avec le temps, le corps devient plus défini, on le juge et on perd l'entité magique. La vitesse des mouvements, le travail de la lumière et des ombres rendent le corps plus plastique, plus spirituel et permet de retrouver ces impressions d'enfance. »

Avec la création d'*Infante c'est destroy*, Édouard Lock atteint l'apogée de son expression. L'œuvre est impressionnante; présentée pour la première fois en avril 1991, au Théâtre de la Ville à Paris, elle conquiert le public et les critiques. Cette pièce, qualifiée par le journal *Voir* de « physique et mystique, vertigineuse et amoureuse », atteindra plus de 120 000 spectateurs en Europe, en Amérique du Sud et du Nord, en Asie et au Moyen-Orient. C'est au même endroit que sera créée *2* avant le départ de la troupe en tournée mondiale. Si le langage d'*Infante c'est destroy* était acrobatique, périlleux et sauvage, *2* évoque de manière plus sombre et plus subtile l'illusion de la durée et la finitude de l'être.

En 1996, Édouard Lock entre dans un cycle d'expression plus lyrique; la création d'*Étude*, pour les Grands Ballets Canadiens de Montréal, l'amène à utiliser les pointes pour les danseuses et donne à son travail un ton nouveau. En 1998, La La La Human Steps présente, en grande

première au Japon, *Exaucé/Salt*, pièce dans laquelle le chorégraphe propose de nouveaux défis aux danseuses qui, chaussées de pointes, oscillent entre la délicatesse et l'expression sauvage. *Exaucé/Salt*, reçoit tous les hommages. Le *Spectator* de Londres écrit : « *Salt* s'appuie sur une subversion rigoureusement calculée des principes posés par d'éminents maîtres de ballet à différentes périodes [...] la chorégraphie d'Édouard Lock se déploie dans une série de sections, extrêmement rapides et visuellement excitantes, dans lesquelles les interprètes semblent aller au-delà des limites de l'endurance. »

Les commandes d'œuvres affluent de partout, entre autres du Nederlands Dans Theater, du Ballet national du Canada, de la Batsheva Dance Company et de l'Opéra de Paris. Édouard Lock est choisi l'un des meilleurs chorégraphes au monde par les réputés *Dance Magazine* de Tokyo et *Ballet-danz* de Berlin. Mais rien n'arrête la quête de cet homme étonnant qui affirme : « le corps n'est pas une entité que je connais bien » et qui cherche sans cesse par la danse « à établir un dialogue, à développer une idée, à communiquer les choses essentielles à la condition humaine, parce que la relation avec l'autre est ainsi plus directe ».

La La La Human Steps a célébré en l'année 2000 le 20e anniversaire de sa fondation ; du petit théâtre de l'Eskabel, où les danseurs devaient tout faire eux-mêmes, aux tournées mondiales, Édouard Lock, chorégraphe avant d'être danseur, est parvenu à construire une œuvre et à développer un langage qui imprègnent la danse et le monde de la scène de mouvements, de rythmes et d'images indissociables de son nom.

Après plus de 25 ans de travail toujours aussi passionné, il atteint une maturité qui donne à l'ensemble de son œuvre une profondeur et une universalité qui ne laissent aucun spectateur indifférent. Et c'est cette contribution artistique exceptionnelle que soulignent les plus récentes distinctions qui lui ont été décernées, notamment ce prix Denise-Pelletier qui lui est aujourd'hui attribué. Nommé chevalier de l'Ordre national du Québec en 2001, Édouard Lock a reçu la même année le Prix du Centre national des arts d'Ottawa. Il est aussi officier de l'Ordre du Canada depuis peu.

Dans l'atmosphère recueillie de la salle de répétition, le chorégraphe dirige les danseurs avec calme et douceur ; il avoue que ce qui l'intéresse surtout, c'est « la route, le processus de création, plutôt que les résultats » et il ajoute : « Je suis certain que les choses ne sont pas ce qu'elles paraissent. Je ne pourrai jamais trouver ce que je cherche, mais l'art amène la question, l'incertitude et le plaisir. »

PRIX DENISE-PELLETIER

2001 Paul Buissonneau
2000 André Brassard
1999 Jean-Pierre Ronfard
1998 Gilles Pelletier
1997 Raymond Lévesque
1996 François Morel
1995 Walter Joachim
1994 Martine Époque
1993 Monique Mercure
1992 Vincent Warren
1991 Gilles Tremblay
1990 Joseph Rouleau
1989 Jeanne Renaud
1988 John Newmark
1987 Jean-Louis Roux
1986 Colette Boky
1985 Jean Gascon
1984 Fernand Nault
1983 Gilles Vigneault
1982 Lionel Daunais
1981 Jean Papineau-Couture
1980 Ludmilla Chiriaeff
1979 Jean Duceppe
1978 Bernard Lagacé
1977 Félix Leclerc

Ce prix évoque l'un des premiers artisans du cinéma documentaire québécois, Mgr Albert Tessier (1895-1976). Les divers aspects du cinéma reconnus par ce prix sont la scénarisation, l'interprétation, la composition musicale, la réalisation, la production et les techniques cinématographiques.

ROBERT DAUDELIN

Tous les amateurs de cinéma, artisans ou cinéphiles, connaissent le nom de Robert Daudelin et savent ce que le cinéma, les cinéastes et le public d'ici lui doivent. Cet homme d'une grande fidélité incarne à lui seul les qualités essentielles à la constitution et au développement d'un patrimoine culturel: stabilité, continuité, détermination, ouverture, passion. Robert Daudelin a su construire sa carrière autour de son amour du cinéma et il a su mettre cet amour au service de toute la communauté québécoise. Si le rôle et la nécessité de la Cinémathèque québécoise ne sont plus à démontrer, si la préservation et la diffusion du patrimoine cinématographique sont assurées, c'est à Robert Daudelin que nous devons dire merci, car c'est sa persévérance et sa foi inébranlable qui lui ont permis d'asseoir sur des bases solides cette institution essentielle à la vie culturelle de la nation québécoise.

Pourtant, rien dans l'enfance de Robert Daudelin ne laissait présager qu'il jouerait un rôle important dans la conservation d'un patrimoine qui en était alors à ses balbutiements. Né à West-Shefford (aujourd'hui Bromont) au Québec en 1939, Robert Daudelin passe son enfance dans son village; ses premiers souvenirs de cinéma, il les doit à la visite d'un missionnaire et au passage d'un projectionniste itinérant qui s'arrête dans la salle paroissiale une fois la semaine pendant les vacances estivales. Son père Alfred Daudelin, qui travaille pour un marchand, a de grandes ambitions pour son fils et il souhaite que ce dernier réalise ses rêves, qu'il exerce une profession libérale, qu'il soit médecin ou avocat. Il inscrit donc son fils au Collège de Montréal et l'y maintient en faisant d'énormes sacrifices financiers. Mais au collège, Robert Daudelin s'ennuie; alors il s'évade aussi souvent que possible devant le grand écran.

Le jeune homme est conscient des attentes de ses parents, mais il sent que son chemin ne sera pas celui qu'on lui a tracé. Son amour pour le cinéma va grandissant. Alors, quand arrive le moment de choisir une profession, Robert Daudelin n'entre pas à l'université, il commence à travailler: il rédige des fiches de présentation de films et cherche comment il pourrait gagner sa vie dans les milieux du cinéma. Il travaille à Radio-Canada, entreprend des études littéraires, se marie et, téméraire ou naïf, décide de partir à Paris avec femme et enfants.

À Paris, Robert Daudelin fréquente la Cinémathèque française avec son ami Jean Pierre Lefebvre, il se fait connaître des milieux cinématographiques et passe des heures à discuter cinéma, mais les emplois sont rares et le dénuement de sa petite famille est tel qu'il émeut Guy Jousseme t. Ce dernier aide Robert Daudelin à compléter son séjour et à revenir au Québec. En 1960, Robert Daudelin est cofondateur d'*Objectif*, une revue indépendante de cinéma dont il sera également le rédacteur en chef. En 1962-1963, il publie des textes, notamment dans *La Presse*, *Le Devoir* et *L'Actualité*.

À son retour d'Europe, Robert Daudelin est responsable de la section Cinéma canadien au Festival international du film de Montréal dont il deviendra ensuite le directeur adjoint. Après avoir été responsable de l'audio-vidéothèque du Centre audiovisuel de l'Université de Montréal, il devient directeur général du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma et est élu au poste de vice-président du conseil d'administration de la Cinémathèque. En 1971, il est président de la Cinémathèque québécoise et en octobre 1972, il en devient le directeur général. Toute sa vie professionnelle sera désormais consacrée à faire vivre et à faire évoluer la Cinémathèque québécoise. C'est sous sa direction que sera construit, en 1975, le Centre de conservation de Boucherville, qui sera agrandi en 1989 afin de répondre aux besoins sans cesse croissants.

En 1974, le directeur de la Cinémathèque québécoise est élu au Comité directeur de la Fédération internationale des Archives du film où il occupera les postes prestigieux de directeur général, de 1979 à 1985, et de président, de 1989 à 1995. Parallèlement à ses tâches administratives, Robert Daudelin, en vrai passionné, regarde sans se lasser le cinéma d'ici et d'ailleurs et parvient à donner au public et aux cinéastes un accès privilégié au patrimoine cinématographique québécois, canadien et mondial. Il est responsable de la chronique cinéma à l'emission *Carnets des Arts*, à la radio de Radio-Canada, consultant à la programmation auprès de festivals internationaux, coordonnateur de nombreux événements consacrés à l'histoire du cinéma, membre d'un nombre incalculable de conseils d'administration et de comités; son influence, sa compétence et sa passion sont partout reconnues. Sa rigueur et son éclectisme font de lui un programmeur exceptionnel et c'est à son dévouement et à son travail que la Cinémathèque doit sa notoriété internationale.

Alors que la Cinémathèque comptait à ses débuts sept ou huit employés, elle en compte aujourd'hui une cinquantaine. Ses collections comportent des films rares d'ici et d'ailleurs, des œuvres anciennes et d'autres inconnues qui enrichissent le patrimoine cinématographique, ainsi que des documents télévisuels, car il faut aussi vivre avec son temps.

Robert Daudelin, autodidacte du cinéma, se définit comme un bon généraliste et affirme que tout dans le monde du cinéma le stimule: voir les films, faire la programmation, bâtir la collection et conserver la trace des objets. Il est fier de constater que l'institution existe, que la place du cinéma dans la vie culturelle est désormais acquise et que le septième art a droit à un lieu de conservation, de réflexion et d'histoire. Il souligne la qualité et le professionnalisme de l'équipe qui l'entoure et qui continuera le travail après son départ. Cet amoureux du cinéma a rédigé et publié de nombreux textes, mais il s'est fait réalisateur une seule fois, parce qu'il est aussi amateur de jazz et aussi par amitié. *Konitz: Portrait of the Artist as a Saxophonist*, un long métrage documentaire sur le musicien américain, a été produit avec des amis et les moyens du bord.

En 1994, Robert Daudelin a été fait chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française et, en 1995, il a été membre du comité d'honneur de l'UNESCO pour la célébration du Centenaire du cinéma. Il accepte le prix Albert-Tessier avec un plaisir sans mélange parce qu'il s'y trouve en compagnie d'amis, de gens qu'il admire, de cinéastes qui ont construit le cinéma québécois.

Robert Daudelin, en quittant la Cinémathèque québécoise, s'éloigne d'un lieu auquel il a consacré 30 ans de sa vie, parfois sept jours sur sept; il ne saurait cependant s'éloigner du cinéma. Enseignement? Réalisation? Écriture? Il refuse les projets trop précis mais il sait qu'il restera toujours un passionné du grand écran et qu'il ne pourra jamais s'en éloigner.

PRIX ALBERT-TESSIER

2001 René Jodoin
2000 Micheline Lanctôt
1999 Roger Frappier
1998 Georges Dufaux
1997 Colin Low
1996 Jacques Giraldeau
1995 Jean Pierre Lefebvre
1994 Pierre Perrault
1993 Francis Mankiewicz
1992 Jean-Claude Labrecque
1991 Frédéric Back
1990 Gilles Carle
1989 Denys Arcand
1988 Anne Claire Poirier
1987 Rock Demers
1986 Michel Brault
1985 Gilles Groulx
1984 Claude Jutra
1983 Maurice Blackburn
1982 Norman McLaren
1981 Pierre Lamy
1980 Arthur Lamothe

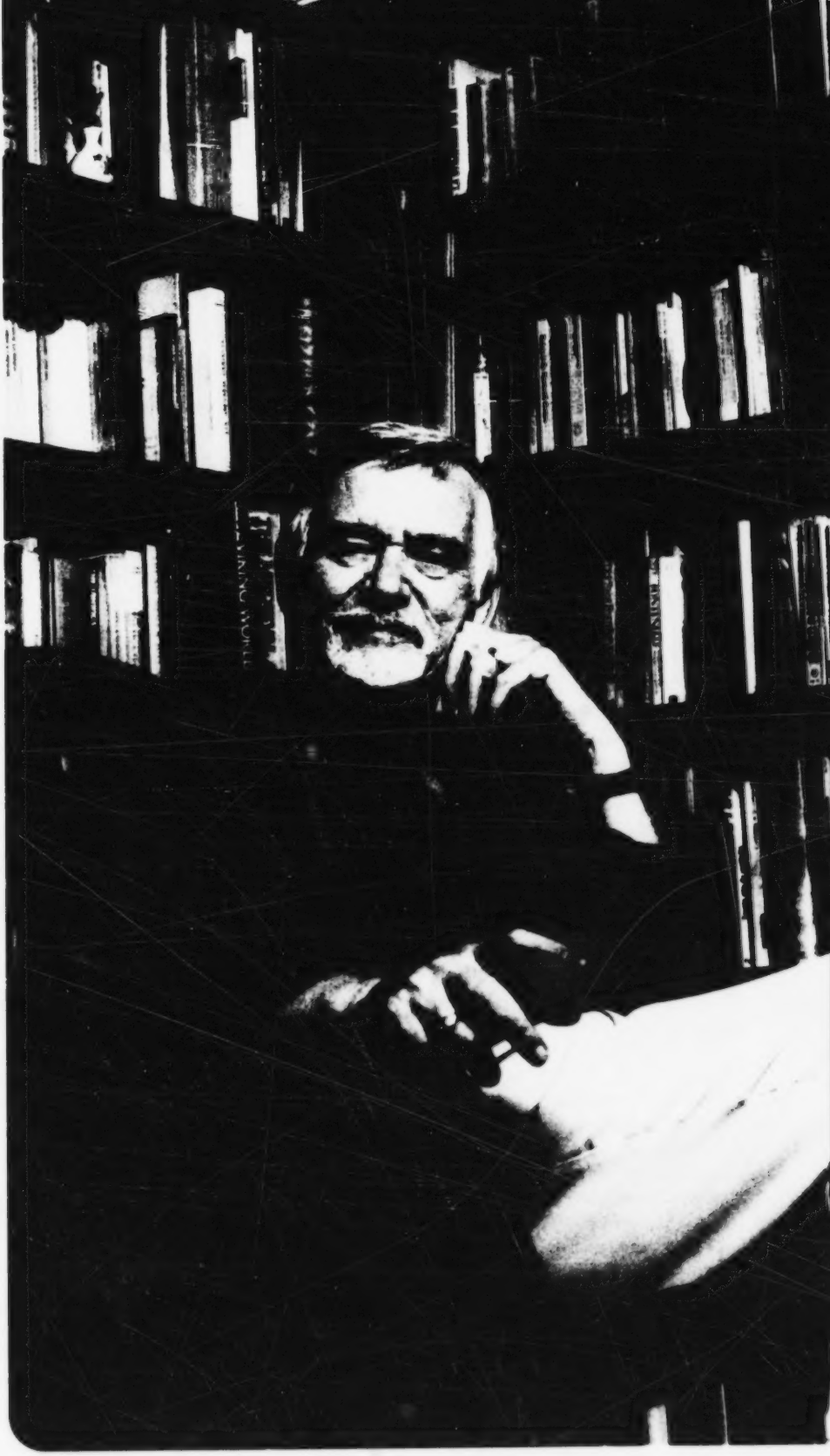

Ce prix a été créé en hommage à Gérard Morisset (1898-1970), un des pionniers de la connaissance et de la mise en valeur du patrimoine québécois. Les activités reconnues aux fins de ce prix sont la recherche, la création, la formation, la production, la conservation et la diffusion dans les domaines des biens culturels, des archives, de la muséologie et de la culture populaire traditionnelle.

NORMAN CLERMONT

À la fin de ses études classiques en 1961, Norman Clermont annonce à un auditoire médusé qu'il sera paléoanthropologue. Dans l'exaltation de sa jeunesse, il est loin de se douter que sa passion le condamnera « à la vie anormale d'un intellectuel engagé », selon sa propre expression. Norman Clermont a fait œuvre de pionnier. En 1972, il donne le premier cours universitaire de préhistoire du Québec. En 1973, il crée le premier programme de formation universitaire continue en archéologie du Québec. De 1975 à 1977, il met sur pied la première École de fouilles archéologiques au Québec. Pendant près de trente ans, il mène une carrière exceptionnelle de professeur et de chercheur. C'est un penseur, un philosophe et un érudit doté d'un grand talent de communicateur. Pionnier de la pratique moderne de l'archéologie chez nous, il a largement contribué à la formation d'une première banque de données professionnelles sur la préhistoire du Québec.

Norman Clermont a souvent été « victime » de ce qu'il appelle dans son langage coloré des accidents biographiques. À ranger parmi les premiers, la rencontre de Gilles Boulet alors professeur au Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan où il poursuit ses études classiques sans grand enthousiasme. Il dit de Gilles Boulet qu'il a été le professeur le plus stimulant qu'il ait connu dans sa vie. Un homme qui, comme lui, était curieux de tout, posait des questions et cherchait des réponses. Sauf qu'à partir de cette rencontre, Norman Clermont peut chercher les réponses ailleurs que dans l'*Encyclopédie de la Jeunesse*. Gilles Boulet lui a prêté des livres et une curiosité. « J'ai accepté ce prêt », dit-il. C'est d'ailleurs l'un de ces livres qui provoque le second accident. Il y est fait référence au livre de Marcellin Boule, *Les Hommes fossiles*, qu'il s'empresse de commander auprès du bibliothécaire du séminaire. C'est le seul livre qu'il pourra alors s'offrir. Il le lira et relira jusqu'à l'apprendre par cœur. Quand il en a terminé, il sait ce qu'il veut faire dans la vie.

Comme la préhistoire ne s'enseigne pas au Québec au début des années 60, Norman Clermont part pour la France et frappe à la porte de ceux qui ont pris la relève de Marcellin Boule. Il se jette dans la recherche scientifique avec « une gourmandise épouvantable ». Il travaille 20 heures par jour. Il est même fâché de devoir dormir. Il est émerveillé d'avoir ainsi accès à des collections et à des bibliothèques, à des professeurs qui se montrent disponibles et de pouvoir aussi effectuer du travail sur le terrain. « Puis le soir, j'allais entendre une conférence de Jean Rostand. » Quand il revient, il a en poche un diplôme d'études supérieures (D.E.S.) en sciences naturelles, de la Sorbonne et au bras une femme, Renée Matteau, originaire de la Mauricie comme lui, qu'il a épousée à Paris.

À l'automne 1963, il s'inscrit à la maîtrise (bio-anthropologie) au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal qui a vu le jour l'année même de son départ pour la France. Il obtient son diplôme en 1965, devient alors chargé d'enseignement au Département d'anthropologie, fonction qu'il occupe pendant deux ans, s'inscrit ensuite au doctorat tout en enseignant à la Faculté de médecine. Il veut devenir un spécialiste de l'hominisation avec cette originalité de conjuguer l'étude des comportements avec la biologie. Dans le Sud-Ouest américain, les matériaux sont abondants et en bon état. Comme pour prouver qu'il a de la suite dans les idées, sa thèse de doctorat s'intitule : « Paléoanthropologie des Anasazis ».

Jusqu'en 1971, le Québec n'avait jamais fait partie de son univers de recherche. C'est lors de fouilles qu'il effectuait en Iran cette année-là que se produit un autre accident biographique. On lui propose alors de devenir archéologue du Québec au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Il accepte pourvu qu'il puisse poursuivre ses recherches sur les chasseurs-cueilleurs. Le défi est de taille car à l'époque on ne connaît à peu près rien de notre préhistoire. À l'automne 1972, Norman Clermont conjugue donc la théorie d'un cours intitulé *Éléments de préhistoire* à la pratique de fouilles, les premières pour lui au Québec, sur une rive du canal de Chambly. Les étudiants y participent avec entrain et le travail se poursuit jusqu'aux premières neiges.

En 1973, sa thèse de doctorat est terminée, le pari de sa jeunesse est gagné, il est paléoanthropologue. Il est aussitôt nommé professeur adjoint au Département d'anthropologie. Il adore enseigner. Il crée de nouveaux cours. À l'été, il se rend chez les Attikameks de la Haute-Mauricie, enquête sur la vie traditionnelle et s'initie à la chasse pour vivre l'expérience des chasseurs-cueilleurs qu'il considère comme cruciale pour la compréhension du processus d'hominisation. Cependant, ses étudiants mettent peu de temps à réclamer une véritable école de fouilles comme on en trouve dans les grandes universités nord-américaines. Avec la complicité d'un assistant qui deviendra plus tard son collègue, Claude Chapdelaine, il s'attaque au projet avec énergie même s'il sait qu'il provoquera une nécessaire bifurcation dans sa vie et son rêve de chercheur.

L'endroit doit en effet être situé près de Montréal et pouvoir être exploité pendant plusieurs années. Ce ne peut donc être un site de chasseurs-cueilleurs nomades. Norman Clermont y voit pourtant un autre accident de parcours qui se transforme en capital. Il deviendra archéologue amérindianiste intéressé à la fois par les groupes chasseurs et les groupes agriculteurs. Puis, comme les contacts avec les premiers Européens l'intéressent vivement, il fera aussi de l'ethnohistoire. Enfin, en tant que biologiste, l'étude de squelettes lui permettra de s'adonner à l'anthropobiologie. C'est ainsi qu'après deux ans de débordement, naît en 1977 l'École de fouilles de Pointe-du-Buisson, la première au Québec.

Norman Clermont est un professeur exceptionnel parce qu'il sait allier rigueur scientifique et sens inné de la communication. À l'oral comme à l'écrit. Par des expressions, des intonations, une gestuelle, il réussit non seulement à fasciner son auditoire mais aussi à vulgariser des concepts parfois fort complexes. Ce dont il se dit le plus fier, c'est d'avoir pu accompagner une cinquantaine d'étudiants dans leurs projets de maîtrise et d'en avoir dirigé sept autres jusqu'au doctorat. On doit reconnaître l'apport exceptionnel de Norman Clermont à la formation d'une première génération d'archéologues québécois.

Norman Clermont a aussi été un chercheur infatigable. Il a grandement bénéficié de l'exemple de Jean Piveteau, professeur à la Sorbonne et un modèle, selon lui, de l'intellectuel à temps plein. « Il m'a montré que si on veut arriver à quelque chose dans la vie, il faut travailler. Être sur la ligne de front, ça se mérite, ça se prépare chaque jour. C'est épuisant. » Fort de ce précepte, il a toujours combiné l'enseignement, le travail de fouilles, de laboratoire et la publication des résultats de ses recherches. Norman Clermont a beaucoup écrit : 9 livres, 8 livres édités, 44 articles sur la préhistoire, 21 articles sur l'ethnohistoire, 9 sur l'histoire de la discipline, 5 sur l'anthropobiologie ainsi que 26 articles sur des sujets variés, 10 textes de vulgarisation et la rédaction de 6 préfaces de livres. Il a toujours encouragé ses étudiants à communiquer les résultats de leurs recherches.

Le prix Gérard-Morisset vient s'ajouter au prix Smith-Wintemberg qu'il a reçu en mai dernier de l'Association canadienne d'archéologie pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement des connaissances et à la promotion de la discipline. Norman Clermont avait été honoré en 1996 par ICOMOS Canada pour sa contribution exceptionnelle à l'héritage culturel du Québec et avait reçu en 1994 un Prix de reconnaissance pour son œuvre comme archéologue de l'Association des archéologues professionnels du Québec.

PRIX GÉRARD-MORISSET

2001 Carol Couture	**1996** Michel Lessard
2000 Non attribué	**1995** Maurice Lemire
1999 Luc Noppen	**1994** Phyllis Lambert
1998 Jean-Claude Dupont	**1993** Carmen Gill-Casavant
1997 France Gagnon Pratte	**1992** Jean-Claude Marsan

Ce prix rend hommage à Armand Frappier (1904-1991), fondateur de l'institut de recherche qui porte son nom. Il s'adresse aux personnes qui ont créé ou développé une institution de recherche, ou qui se sont consacrées à l'administration et à la promotion de la recherche, ou encore qui ont su faire croître l'intérêt de la population québécoise pour la science et la technologie.

ROBERT LACROIX

Robert Lacroix en est intimement persuadé : le développement du Québec passe par la croissance de ses universités. Dans une société qui repose de plus en plus sur le savoir, ces institutions ont un rôle crucial à jouer, puisqu'elles sont à la fois sources d'innovations et de découvertes et lieux de formation des futurs acteurs de la société. Le discours est clair, l'homme est convaincant. Depuis sa nomination en 1998 au poste de recteur de l'Université de Montréal, un vent de renouveau souffle sur cette institution plus que centenaire. Le temps des tours d'ivoire est révolu et la croissance passe désormais par des partenariats avec la société et le monde des affaires. Pour inaugurer cette ère de changement, Robert Lacroix lance en 2000 la plus grande campagne de financement jamais menée par une université francophone. Le recteur relève ses manches et entame une mémorable tournée des personnalités susceptibles de s'engager dans le développement de l'Université de Montréal : Paul Desmarais, André Caillé, Robert Brown, Jean Coutu et bien d'autres se laissent convaincre par cet homme sérieux, qui sait parler leur langage. Le recteur Robert Lacroix persuade même des chefs d'entreprise habituellement peu communicatifs de tourner des messages publicitaires télévisés en faveur de l'Université ! L'opération est un franc succès.

La réussite exceptionnelle de cette campagne de financement ne doit rien au hasard, mais beaucoup à la détermination d'un homme, brillant économiste et administrateur avisé, qui a consacré plus de 30 ans de sa vie à « son » université. Pourtant, rien ne prédestinait ce fils d'ouvrier, huitième de neuf enfants, à une telle carrière. Après l'un de ses frères aînés, il est le second enfant de la famille à accéder au cours classique, grâce aux sacrifices de ses parents. En 1960, Robert Lacroix franchit pour la première fois les portes de l'Université de Montréal et se prend d'une véritable passion pour l'économie, une matière dans laquelle il excelle. Il quitte le Québec après sa maîtrise, pour voir du pays, et passe quatre ans en Belgique où il obtient son doctorat à l'Université de Louvain en 1970. Dès son retour, il est nommé professeur au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Il se lance alors tête baissée dans la recherche sur ses deux sujets de prédilection : l'économie des ressources humaines et l'économie de l'innovation. Ses travaux donnent lieu à la publication de quinze ouvrages et de nombreux articles scientifiques.

Au fil des ans, Robert Lacroix s'engage aussi dans le développement des centres de recherche, à commencer par le Centre de recherche et de développement en économique, qu'il dirige de 1985 à 1987. En 1994, il fonde le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Ce dernier, qui acquiert rapidement une réputation internationale, devient aussi un modèle de transfert de connaissances et de collaboration avec les secteurs public et privé. Au cours des quatre années qu'il passe à la tête du CIRANO, le futur recteur côtoie le monde des affaires et tisse de précieux liens avec plusieurs chefs d'entreprise. Le secteur privé doit consacrer d'importants fonds à la recherche universitaire, croit-il, mais il doit également pouvoir s'attendre à un bon retour sur son investissement.

En parallèle, Robert Lacroix se dévoue corps et âme au développement de l'Université de Montréal. Dès 1977 et jusqu'en 1983, il dirige le Département de sciences économiques où il instaure une série de mesures en vue d'améliorer les performances du corps professoral en matière de recherche. Grâce à cette nouvelle approche qui sera maintenue par la suite, le département en question se classe aujourd'hui dans le peloton de tête des universités nord-américaines. En 1985, l'économiste remet au recteur alors en poste un document de 400 pages qui expose sa vision de l'avenir de l'Université de Montréal. Le rapport Lacroix rompt avec les traditions établies: en présentant notamment un tableau de la performance comparée des différents départements en termes de fonds de recherche et de publications, il affirme clairement que la recherche constitue la clé de voûte de l'entreprise universitaire, dans toutes les disciplines. Le message est entendu; il guidera les transformations de l'institution pour la décennie suivante.

De 1987 à 1993, Robert Lacroix est doyen de la Faculté des arts et des sciences, qui compte alors environ 600 professeurs. Sous son mandat, plusieurs regroupements de recherche sont mis sur pied, ainsi qu'un autre centre de liaison et de transfert, le Centre de recherche en calcul appliqué (CERCA). Depuis 1998, le recteur Robert Lacroix préside aux destinées de l'Université de Montréal. Mobiliser les énergies, tout en respectant la liberté essentielle au travail universitaire, trouver les ressources pour réaliser les rêves, voilà, en quelques mots, comment l'économiste envisage sa fonction. Sous son leadership, l'Université de Montréal continue de se transformer. Il convainc le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et des donateurs privés de financer la construction de quatre nouveaux pavillons qui accueilleront quelque 1 200 chercheurs et étudiants, dès l'été 2004. Le premier édifice, le pavillon J.-Armand-Bombardier, regroupera des chercheurs et des étudiants de l'École polytechnique et de l'Université de Montréal en fonction d'un nouveau concept d'organisation, approprié aux projets de recherche interdisciplinaires et aux partenariats avec le secteur privé. Le deuxième pavillon accueillera les chercheurs du Centre des technologies aérospatiales du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Quant aux pavillons Marcelle-Coutu et Jean-Coutu, ils abriteront respectivement la Faculté de pharmacie et le nouvel Institut de recherche en immunovirologie et cancer (IRIC). Notons aussi l'arrivée de nouveaux acteurs sur le campus, tels que l'Institut de statistique de l'UNESCO et même le Centre national de la recherche scientifique de France, dont l'un des quatre laboratoires situés hors de l'Hexagone sera logé à l'Université de Montréal.

Tout au long de sa carrière, Robert Lacroix s'engage au sein de nombreux comités et conseils d'administration d'organisations vouées aux sciences économiques, à la recherche ou aux affaires, telles que la Canadian Economic Association, l'Institut canadien de recherches avancées, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), Emploi-Québec, l'Institut des banquiers canadiens ou la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. L'économiste est élu membre de la Société royale du Canada en 1989 et nommé membre de l'Ordre du Canada en 2000, ainsi qu'officier de l'Ordre national du Québec en 2001. Lorsque sonnera l'heure de sa retraite, qu'il a déjà fixée en mai 2005, Robert Lacroix aura passé 35 ans au service de son *alma mater*. S'ennuiera-t-il ? Certainement pas. Il compte bien continuer de servir la cause des universités, en gardant cette fois quand même un peu de temps pour recommencer à écrire, faire du sport et pour se consacrer aux onze femmes de sa vie : son épouse ainsi que leurs trois filles et sept petites-filles.

PRIX ARMAND-FRAPPIER

2001 Emil Skamene
2000 Jean-Guy Paquet
1999 Non attribué
1998 Samuel O. Freedman
1997 Roger A. Blais
1996 Jacques Genest
1995 Louis Berlinguet
1994 Maurice L'Abbé
1993 Lionel Boulet

Ce prix rend hommage à Wilder Penfield (1891-1976), reconnu comme l'un des plus grands neurochirurgiens et neurologues au monde. La fondation de l'Institut neurologique de Montréal, en 1934, constitue son apport majeur à la neurologie. Ce prix s'adresse à un chercheur ou à une chercheuse du domaine biomédical.

ANDRÉ PARENT

André Parent pourrait presque passer pour un savant d'un autre temps. La renommée, les honneurs? Il ne court pas après, même s'il les accepte de bonne grâce. Publier des centaines d'articles scientifiques, participer à des congrès? Nécessaire, mais tellement prenant. Trouver des applications, des partenaires industriels? Il préfère laisser cela à d'autres. Depuis ses débuts, il y a plus de 30 ans, André Parent aimerait pouvoir consacrer chaque minute de son temps à une tâche unique: acquérir de nouvelles connaissances sur le cerveau.

Lorsqu'on lui demande de raconter sa vie, André Parent évoque rapidement une enfance sans histoire dans les quartiers ouvriers de l'est de Montréal, puis la naissance inexpliquée d'une véritable vocation pour la biologie et la physiologie humaine, qui le conduit sur les bancs de l'Université de Montréal. Les cours d'anatomie comparée du professeur Paul Pirlot l'impressionnent: la démarche qui consiste à comparer différents animaux pour mieux comprendre l'évolution d'une espèce à l'autre l'intéresse au plus haut point. En 1967, il termine premier de sa promotion au baccalauréat. L'un des chercheurs les plus renommés au monde en neurologie comparée, le docteur Louis J. Poirier, lui ouvre grandes les portes de son laboratoire de l'Université Laval, à Québec. Là, André Parent se lance dans une tâche à laquelle il consacrera toute sa carrière: comprendre le fonctionnement d'une partie clé du cerveau, les ganglions de la base, qui contrôlent le comportement psychomoteur et le mouvement. Sur ce sujet, le neurobiologiste est intarissable. Passionné et passionnant.

Pendant son doctorat, André Parent commence par mettre sur pied une impressionnante collection de cerveaux appartenant aux espèces les plus variées. Poissons, batraciens, oiseaux... le jeune chercheur passe des heures à préparer des échantillons. Pour en faciliter l'analyse, il invente une technique afin de visualiser les neurotransmetteurs, ces substances chimiques qui permettent aux neurones de délivrer leurs messages et de communiquer. Cette approche dite immunohistochimique est devenue depuis une façon standard de comparer le système nerveux de différentes espèces. Après ses études postdoctorales au célèbre Institut Max Planck de Francfort, il est nommé professeur au Département d'anatomie et de physiologie de la Faculté de médecine de l'Université Laval, qu'il n'a pas quitté depuis. Très tôt, André Parent multiplie les découvertes: il est le premier, par exemple, à montrer que le cerveau des reptiles renferme de la substance noire, tout comme celui des mammifères, ou que celui des amphibiens sécrète de la sérotonine. Ses avancées changent peu à peu la conception classique de l'évolution neurobiologique des espèces.

Cependant, le professeur n'a pas l'habitude de s'endormir sur ses lauriers. Ses travaux en neurobiologie comparée lui permettent d'acquérir une vision globale de l'évolution du cerveau. L'étape suivante consistera à comprendre le fonctionnement des ganglions de la base chez des espèces particulières, proches de l'être humain. La tâche demande encore une fois patience et minutie. En l'espace de quelques années, André Parent amasse d'innombrables données sur des cerveaux de primates et de rats, dans le but de bâtir un modèle cohérent du fonctionnement normal de ces organes. Il analyse aussi le cerveau de singes atteints de la maladie de Parkinson, due à un déficit concernant un neurotransmetteur, la dopamine. Sans tambour ni trompette, le chercheur saisit peu à peu le fonctionnement neuronal extrêmement complexe des ganglions de la base des primates. L'analyse très fondamentale qu'il en présente a toutefois des retombées pratiques immédiates, puisqu'elle remet en question le modèle qui guide alors les chirurgiens à l'occasion d'interventions ayant pour objet de corriger des troubles du mouvement.

Même s'il assure n'avoir rien planifié, la carrière d'André Parent suit une logique implacable. Après le singe, vient l'humain. Depuis 1996, le chercheur a mis sur pied une banque de 400 cerveaux provenant en bonne partie de personnes atteintes de diverses maladies neurodégénératives. L'origine des maladies d'Alzheimer, de Huntington ou de Parkinson se cache probablement dans les ganglions de la base. Que se passe-t-il exactement lorsque ces maladies se développent ? Dans quelle mesure les connaissances acquises chez les primates sont-elles transférables au cerveau humain ? En cherchant à répondre à ces questions, le professeur Parent met en évidence plusieurs phénomènes jusque-là méconnus. Il montre notamment que certaines parties du cerveau continuent de générer de nouveaux neurones tout au long de la vie, contrairement à l'idée reçue. Comment ? Pourquoi ? Voilà de quoi passionner encore le chercheur pour de nombreuses années. Avec l'espoir qu'un jour, une meilleure connaissance de ces phénomènes de neurogenèse permettra de traiter les maladies neurodégénératives ou certains troubles psychiatriques.

Malgré l'envergure de sa production scientifique, André Parent n'hésite pas à consacrer plusieurs années à la rédaction d'ouvrages de référence, un travail de moine délaissé par bien des chercheurs de nos jours. Cela donnera lieu, notamment, à deux ouvrages incontournables en matière de neurobiologie. Le premier, *Comparative Neurobiology of the Basal Ganglia*, publié en 1986 par John Wiley & Sons à New York, lui demande deux ans de travail. Le second, *Human Neuroanatomy*, est une nouvelle édition d'un traité de plus de 1 000 pages, véritable bible dans ce domaine. Cinq ans d'écriture quasi quotidienne. Avec ces livres, André Parent prend alors le temps de s'arrêter, de faire le point, pour bien comprendre et assimiler l'incroyable complexité du cerveau humain. Ce qui ne l'empêchera pas de publier nombre d'articles scientifiques tout au long de sa carrière et de recevoir plusieurs distinctions prestigieuses. Membre de la Société royale du Canada depuis 1994, lauréat du prix Léo-Pariseau de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en mai 1995, de la bourse Killam du Conseil des arts du Canada en 1997 et en 1998, il est aussi membre de plusieurs sociétés savantes, de comités scientifiques et de comités de rédaction.

Toutefois, son bonheur, André Parent le trouve au laboratoire, auprès de ses chers étudiants à qui il estime devoir sa réussite. Parmi eux, l'un de ses fils, prêt à prendre la relève. André Parent, déjà deux fois grand-père, ne pense pourtant guère à la retraite. Son dernier dada ? L'histoire des neurosciences, à laquelle il consacre déjà ses vacances et qui fera probablement l'objet d'une nouvelle publication.

PRIX WILDER-PENFIELD

2001 Pavel Hamet
2000 Jean Davignon
1999 Clarke F. Fraser
1998 Theodore L. Sourkes
1997 Krešimir Krnjević
1996 Jacques de Champlain
1995 Charles R. Scriver
1994 Albert J. Aguayo et Yves Lamarre
1993 Brenda Milner

Considéré comme le « père de la Révolution tranquille », Georges-Émile Lapalme (1907-1985) a été le premier titulaire du ministère des Affaires culturelles du Québec. Le prix qui honore sa mémoire couronne la carrière d'une personne ayant contribué de façon exceptionnelle à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec, que ce soit dans le domaine de la culture, des communications, de l'éducation, de l'administration, de la recherche, du travail, du commerce ou des affaires.

JEAN-CLAUDE CORBEIL

Suivre le déroulement de la carrière de Jean-Claude Corbeil, c'est vivre ou revivre l'histoire politique du Québec des quatre dernières décennies à travers l'évolution de sa langue et de son statut. Jean-Claude Corbeil est l'un des principaux artisans des grandes législations linguistiques qui ont marqué la Révolution tranquille. Sa théorie de l'aménagement linguistique élaborée à partir de cette expérience et de sa réflexion a servi de modèle à une mise à niveau de la langue arabe en Tunisie et à la rédaction d'une loi sur la langue en Catalogne. Le dictionnaire *Le Visuel* dont il est le concepteur et le coauteur avec Ariane Archambault est maintenant diffusé en dix-sept langues et à près de quatre millions d'exemplaires dans le monde, fait sans précédent dans l'édition québécoise. Par la richesse et la profondeur de sa pensée, mais aussi grâce à son pragmatisme, Jean-Claude Corbeil est aujourd'hui l'un des grands linguistes québécois dont le rôle dans l'aménagement linguistique du Québec a été déterminant. De plus, son travail sur le plan international aura largement contribué à l'image du Québec comme partenaire actif et original au sein de la francophonie.

Jean-Claude Corbeil se voue d'abord à une carrière dans l'enseignement. À la fin des années 50, il enseigne le français et le latin au Collège Sainte-Croix de Montréal, institution où il a lui-même étudié quelques années auparavant. C'est à la suite de questions répétées de ses élèves concernant, par exemple, l'origine d'une règle de grammaire, la raison de tel accord – « ça m'humiliait de ne pas pouvoir répondre à des questions aussi simples » – que vont naître les deux interrogations fondamentales qui vont scander sa vie professionnelle et la moduler au gré de « hasards magnifiques » : comment fonctionne une langue, un système linguistique et quel est le rôle de la langue dans une société ? Il s'inscrit donc au nouveau Département de linguistique de l'Université de Montréal et y fait une maîtrise, tout en continuant à enseigner. Congédié de son *alma mater* pour activités syndicales, il est embauché à l'École normale Jacques-Cartier comme formateur de professeurs de français, langue maternelle. Puis il devient directeur du Département de français de l'École normale Ville-Marie. En 1966, il obtient un doctorat en linguistique de l'Université de Strasbourg en France. En 1968, ne pensant rien de bon de la recommandation du rapport Parent (1963) d'abolir les écoles normales au profit de facultés des Sciences de l'éducation, il entre au Département de linguistique de l'Université de Montréal. Il y donne des cours d'introduction à la linguistique et s'attache plus particulièrement à la description du système linguistique québécois et à la situation sociolinguistique des Français du Québec.

Durant la même période, il accepte de faire partie du comité de référence de l'Office de la langue française, un groupe d'experts à qui l'on demande d'examiner et d'évaluer la production de l'Office et de servir de conseillers. En 1968, le président de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, le linguiste Jean-Denis Gendron, lui confie l'étude du volet sociolinguistique. C'est une première occasion de constater que la notion de qualité de la langue est intimement liée à celle de son statut. Et de 1968 à 1971, il participera à titre de rechercheur et d'animateur à l'émission radiophonique quotidienne *Langage de mon pays* à Radio-Canada, avec Henri Bergeron et Raymond Laplante.

Nul n'était mieux placé que lui, en 1971, pour occuper le tout nouveau poste de directeur linguistique de l'Office de la langue française chargé de la supervision des travaux de linguistique et, surtout, de l'implantation du français langue de travail dont le premier ministre Robert Bourassa avait fait son cheval de bataille. L'expérience s'avère stimulante mais décevante. Si les chefs d'entreprise acceptent assez volontiers de faire l'analyse linguistique de leur lieu de travail, ils se montrent par contre réfractaires à tout changement en profondeur. « On était prêt à montrer le français aux cadres anglophones mais non à les francophoniser » comme le préconisait la commission Gendron. Le gouvernement Bourassa se rend à l'évidence : « jamais le français ne deviendra la langue du travail en comptant sur la bonne foi des entreprises ». C'est ainsi que Jean-Claude Corbeil participe à la préparation et à la rédaction de la *Loi sur la langue officielle* (1974), la loi 22, et de la *Charte de la langue française* (1977), la loi 101, après l'élection du Parti Québécois en 1976.

Il quitte l'Office de la langue française en 1977 et profite d'une année sabbatique pour écrire *L'aménagement linguistique du Québec* qui paraît en 1980. En 1978-1979, il sera chargé de mission auprès de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT, aujourd'hui Agence de la francophonie) afin d'étudier l'éventualité et les modalités de la création d'un centre international de recherches en linguistique fondamentale et appliquée. Son rapport propose la mise sur pied d'un programme de coordination des centres de linguistique des pays de langue française ou tout au moins où la langue française est présente pour établir des modalités de coopération entre eux. Deux ans plus tard, il sera chargé de mettre en application les conclusions du rapport issu de cette étude à titre de secrétaire du Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et appliquée.

Entre-temps, l'occasion lui est fournie de mettre à l'épreuve sa théorie de l'aménagement linguistique en rapport avec une langue autre que l'anglais. C'est ainsi qu'il est invité comme conseiller scientifique auprès de l'Institut Bourguiba des Langues vivantes, à Tunis, pour un projet de mise à niveau de la langue arabe qui souffre d'un déficit terminologique pour des fonctions autres qu'islamiques, par exemple pour la gestion d'entreprise ou la comptabilité. Un cours de terminologie naîtra de cette expérience. La Catalogne présentait une problématique si différente que l'expérience du Québec et la Charte de la langue française ne pouvaient être pour le législateur catalan qu'une source d'inspiration. Jean-Claude Corbeil a été mêlé, comme consultant, à la préparation de la législation linguistique de la Catalogne et à l'organisation administrative de sa mise en place.

En 1996, bien qu'il soit à la retraite en tant que fonctionnaire depuis 1991, Jean-Claude Corbeil reprend du service auprès de Louise Beaudoin, ministre responsable de la Charte de la langue française. Il participe à la rédaction d'une proposition de politique linguistique intitulée *Le français, langue commune, Promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec*. L'année suivante, il est nommé sous-ministre associé, responsable de la politique linguistique du Québec. À la fin de son mandat, en 2000, il est nommé membre et secrétaire de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec qui remettra son rapport en 2001.

Rien n'illustre mieux le souci de la qualité de la langue et le sens pratique de Jean-Claude Corbeil que l'utilisation judicieuse qu'il a faite de la somme d'informations linguistiques que recelaient les dossiers de l'Office de la langue française et des entreprises du Québec. Cette initiative conduit à la publication du *Dictionnaire thématique visuel*, maintenant *Le Visuel*, qui connaît le succès que l'on sait à travers le monde et du *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* de Marie-Éva de Villers dont il est le directeur linguistique. Dès son lancement, le *Visuel multimédia* reçoit à Paris le Grand Prix Möbius 1995 du meilleur cédérom et le CD-ROM d'or du Marché international du multimédia (MIM) en 1996.

Jean-Claude Corbeil est membre fondateur de nombreuses associations vouées au rayonnement du français sur les plans national et international. En 1998, il reçoit le prix Vaugelas (Suisse) pour souligner sa contribution à l'affirmation de la langue française. Et, en 2000, il est fait officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres par la ministre de la Culture et de la Communication de la République française.

PRIX GEORGES-ÉMILE-LAPALME

2001 Michel Bergeron
2000 Henri Bergeron
1999 Marc Favreau
1998 Fernand Daoust
1997 Pierre Bourgault

Ce prix rend hommage à Lionel Boulet (1919-1996), reconnu comme l'un des pionniers de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec. Ce prix s'adresse à un chercheur ou à une chercheuse qui s'est distingué par ses inventions, ses innovations scientifiques et technologiques, son leadership dans le développement d'entreprises et son apport au développement économique du Québec.

PIERRE-CLAUDE AÏTCIN

Au fil de sa carrière, le professeur Pierre-Claude Aïtcin participe à certains des plus grands projets de génie civil au Canada, comme la construction du pont de la Confédération qui relie l'île du Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick ou celle de la plate-forme pétrolière Hibernia. Il prend aussi part à d'innombrables projets de moins grande envergure, mais particulièrement originaux, tels que l'installation de béton à haute performance dans des mégaporcheries pour limiter les risques d'épidémie, le design de statues en béton, de lavabos en granit artificiel, de poids et haltères d'un nouveau genre... Cependant, sa plus grande fierté est d'avoir participé à la construction de la passerelle cyclo-pédestre qui enjambe la rivière Magog au centre-ville de Sherbrooke, en collaboration avec la compagnie française Bouygues. Inaugurée en 1997, cette passerelle, une première mondiale à plusieurs titres, est faite d'un nouveau type de béton appelé « béton de poudre réactive ». Véritable prouesse technologique, le tablier de la passerelle n'a que 3 cm d'épaisseur et mesure 60 m de long!

Pierre-Claude Aïtcin est un bâtisseur. Enfant, sur les plages du Pays basque où il est né, il construit déjà châteaux de sable et villages. Ses parents, instituteurs, l'élèvent « dans la religion des devoirs ». Pierre-Claude Aïtcin poursuit un parcours scolaire sans faille qui le mènera jusqu'à l'École nationale supérieure d'hydraulique, d'électronique et d'informatique de Toulouse, où il obtient son diplôme d'ingénieur en 1962. Lors de son doctorat, obtenu à Toulouse en 1965, il se penche pour la première fois sur ce qui deviendra la passion d'une vie : le béton. Car, aux yeux du scientifique, ce matériau d'apparence banale, fait d'un simple mélange de ciment, de granulats et d'eau, s'avère d'une incroyable complexité. En outre, le béton constitue l'un des produits les plus consommés, après l'eau, même si des pratiques architecturales dépassées et de mauvaises utilisations ont largement terni sa réputation. Dès lors, Pierre-Claude Aïtcin n'aura de cesse de percer le secret de cet étrange matériau dans le but d'en améliorer les propriétés et de les mettre à profit dans une multitude d'applications des plus innovatrices... et à des lustres des habitations à loyer modique (HLM) de jadis.

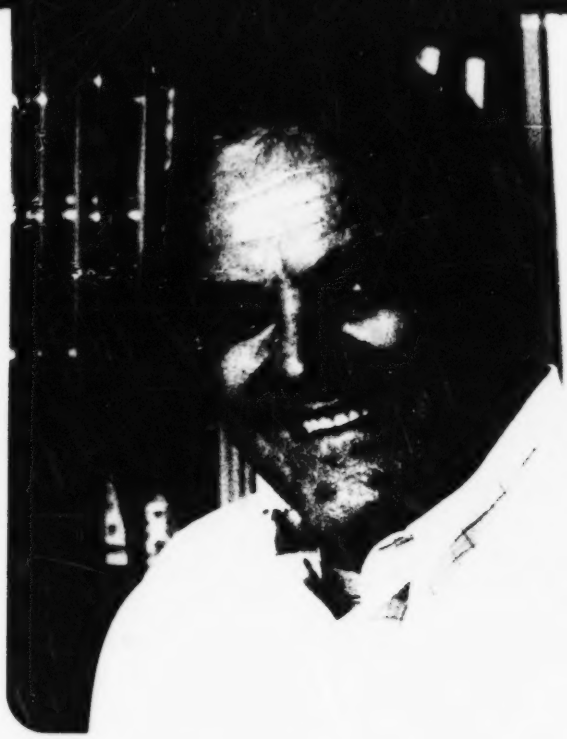

Après son doctorat et son service militaire, le chercheur, ainsi que son épouse, décide de s'expatrier, « pour voir du pays ». C'est une petite annonce qui amène Pierre-Claude Aïtcin à Sherbrooke, où il est engagé comme professeur d'hydraulique au Département de génie civil de l'Université, en 1967. L'ambiance de la ville, comme celle de l'Université, lui plaît, et la famille Aïtcin s'y installe définitivement. Au début de sa carrière, le jeune professeur cherche à exploiter des déchets industriels pour fabriquer des bétons spéciaux et s'intéresse au développement durable, à une époque où l'expression n'existe pas encore. Très tôt, il se rend compte de l'importance de travailler en collaboration étroite avec les entreprises, dans un domaine pratiquement dépourvu de tradition de recherche industrielle ou universitaire. Il multiplie les contacts, créant notamment, en 1989, le Centre de recherche interuniversitaire sur le béton avec l'Université Laval (CRIB), auquel se sont joints depuis des professeurs de l'École polytechnique de Montréal et de l'Université McGill. La Chaire industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) sur le béton, que Pierre-Claude Aïtcin dirige de 1989 à 1998, regroupe diverses petites et moyennes entreprises (PME), plusieurs bureaux d'ingénieurs-conseils, des multinationales du ciment, la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec. Le chercheur devient aussi directeur scientifique de Béton Canada, un réseau de centres d'excellence pancanadien sur les bétons à haute performance. Il est nommé professeur émérite en juin 2002, après avoir supervisé près de 70 étudiants et chercheurs postdoctoraux.

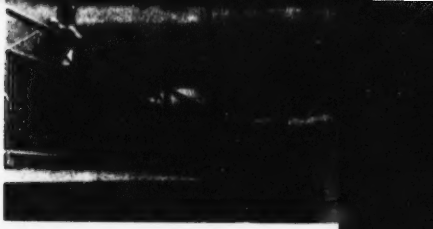

Tout au long de la carrière de Pierre-Claude Aïtcin, les réalisations se succèdent à grands pas: développement de bétons à haute performance, mise au point de ciment à base de fumée de silice, fabrication de moules de béton pour l'industrie du plastique, conception de divers ouvrages de génie civil... En quelques années, le professeur Aïtcin fait de Sherbrooke l'un des plus gros centres de recherche sur le béton au monde, comptant au-delà de 100 chercheurs et étudiants. Il contribue à doter le Québec d'une industrie du béton parmi les plus avancées, comme en témoigne le succès de la compagnie Les produits Handy, de Candiac. Jusqu'en 1984, cette PME fabrique des produits d'entretien pour les usines papetières. À la suite d'une collaboration étroite avec l'équipe du professeur Aïtcin, elle deviendra le leader mondial de la fabrication de superplastifiants, des additifs essentiels pour produire des bétons à haute performance.

Bouillonnant d'idées originales, Pierre-Claude Aïtcin travaille sans relâche. En témoignent ses 21 brevets pour 8 inventions. Auteur de dix-huit monographies, dont un manuel de 591 pages sur les bétons à haute performance, traduit en plusieurs langues, et de plus de 150 publications scientifiques, Pierre-Claude Aïtcin a déjà reçu 23 prix et distinctions pour ses multiples formes de contribution à une meilleure connaissance et à de nouvelles utilisations du béton, tels que l'Arthur R. Anderson Award de l'American Concrete Institute en 1995 et le prix J.-A.-Bombardier de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en 1993. Il vient également d'être nommé *fellow* de la très sélecte Académie canadienne du génie. La réputation de Pierre-Claude Aïtcin dépasse largement les frontières du Québec: en 1999 seulement, il prononce des conférences dans douze pays, à l'invitation du groupe suisse Holderbank.

Depuis janvier dernier, le professeur est officiellement à la retraite, mais plus actif que jamais. Entre les conférences à donner et des articles scientifiques à rédiger, Pierre-Claude Aïtcin travaille aux plans d'un nouveau bâtiment pour abriter les laboratoires du Département de génie civil de l'Université de Sherbrooke. Un peu de vélo chaque matin, deux heures par jour de travail de bûcheron à sa ferme, son autre grande passion. Et puis, quelques semaines par an, le retour aux sources: Pierre-Claude Aïtcin s'est attaqué à la généalogie de sa famille, avec la rigueur et la ténacité d'un homme rompu à la méthode scientifique. En trois ans, il a déjà recensé les prénoms de ses ancêtres basques jusqu'en 1570! Il se passionne aussi pour l'histoire de ce peuple, projette de réapprendre la langue qu'il a pratiquée jusqu'à l'âge de 6 ans, d'écrire les histoires de son grand-père, d'apprendre à jouer au golf, et ce, en gardant du temps pour ses enfants, tous deux ingénieurs, et ses jeunes petits-enfants!

PRIX LIONEL-BOULET

2001 Morrel P. Bachynski
2000 Bernard Coupal
1999 Robert Zamboni

Prix Athanase-David

- *Émile Ollivier*, écrivain, président du jury
- *Christiane Frenette*, écrivaine et professeure de littérature au Cégep de Lévis-Lauzon
- *André Gaulin*, professeur émérite de littérature à l'Université Laval
- *Ginette Guindon*, bibliothécaire, spécialiste de la littérature jeunesse
- *Louis Hamelin*, écrivain

Prix Marie-Victorin

- *John J. Jonas*, professeur titulaire à la Chaire Birks en transformation des métaux de l'Université McGill, président du jury
- *Gérard Ballivy*, professeur au Département de génie civil de l'Université de Sherbrooke
- *Marie Bernard*, professeure titulaire au Département de génie mécanique de l'École polytechnique de Montréal
- *Rung Tien Buï*, professeur émérite au Département des sciences appliquées de l'Université du Québec à Chicoutimi
- *Suzanne Lemieux*, professeure à l'INRS–Institut Armand-Frappier

Prix Léon-Gérin

- *Martha Crago*, doyenne des études supérieures et postdoctorales et vice-principale adjointe (programme d'enseignement) à l'Université McGill, présidente du jury
- *Andrée Gendreau*, directrice des collections au Musée de la civilisation
- *Thérèse Gouin Décarie*, professeure émérite au Département de psychologie de l'Université de Montréal
- *Jacques Grisé*, professeur titulaire et directeur du Département de management de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval
- *Jacques Lévesque*, doyen de la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal

Prix Paul-Émile-Borduas

- *Louise Dusseault Letocha*, professeure en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal, présidente du jury
- *Dominique Blain*, artiste multidisciplinaire
- *Pierre Dorion*, peintre

Prix Denise-Pelletier

- *Alain Chartrand*, directeur général et artistique du festival Coup de cœur francophone, président du jury
- *Pierre Des Marais*, codirecteur des Productions LOMA
- *Bernard Gilbert*, consultant en arts de la scène
- *Agnès Grossmann*, chef d'orchestre, directrice artistique du Centre d'arts Orford

Prix Albert-Tessier

- *Michel Poulette*, réalisateur, président du jury
- *Pascale Bussières*, comédienne
- *Bernadette Payeur*, productrice
- *Thomas Vamos*, chef opérateur

Prix Gérard-Morisset

- *Yves Laframboise*, historien de l'architecture, consultant en patrimoine et aménagement, président du jury
- *Mario Béland*, historien de l'art au Musée du Québec
- *Jacqueline Faucher-Asselin*, généalogiste agréée
- *William Moss*, archéologue à la Ville de Québec

Prix Armand-Frappier

- *Paule Leduc*, consultante, ex-rectrice de l'Université du Québec à Montréal, présidente du jury
- *Monique Charbonneau*, présidente-directrice générale du Centre francophone d'informatisation des organisations
- *Maurice Labbé*, professeur émérite à l'Université de Montréal
- *Yves Rousseau*, consultant, expert-conseil en évaluation
- *Jacques Valade*, président de Papyrus Novus inc.

Prix Wilder-Penfield

- *Jacques de Champlain*, professeur titulaire au Département de physiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et directeur du Groupe de recherche sur le système nerveux autonome, président du jury
- *Christiane Ayotte*, professeure et directrice du Laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS–Institut Armand-Frappier
- *Roger C. Lévesque*, professeur titulaire au Département de biologie médicale de la Faculté de médecine de l'Université Laval
- *Carol Richards*, professeure titulaire au Département de réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université Laval, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en réadaptation, directrice du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration sociale et directrice du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation
- *Théodore L. Sourkes*, professeur émérite au Département de psychiatrie de l'Université McGill

Prix Georges-Émile-Lapalme

- *Hélène Pedneault*, écrivaine, journaliste, présidente du jury
- *Roland Arpin*, ancien directeur général du Musée de la civilisation
- *Gilles Bibeau*, professeur émérite de linguistique à l'Université de Montréal
- *Johanne Boucher*, présidente de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Prix Lionel-Boulet

- *Bernard Coupal*, président de Gestion T^2C^2/Bio inc., président du jury
- *Guy Bogdadi*, professeur à l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec et conseiller en technologie industrielle du Programme d'aide à la recherche industrielle et au Conseil national de recherches du Canada
- *Claire Boulé*, directrice générale d'Émergence entrepreneur
- *Patrick Champagne*, vice-président à l'ingénierie de CMC électronique
- *Claire Deschênes*, professeure titulaire à la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec du Département de génie mécanique de l'Université Laval

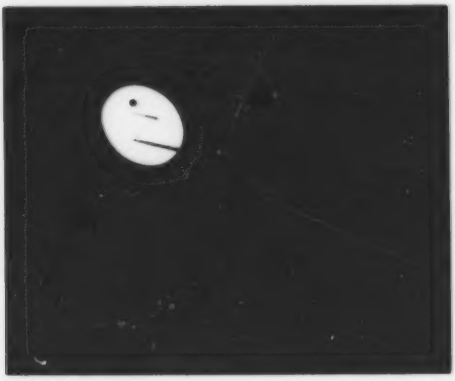

ÉCRIN

L'écrin en bois d'acajou, doublé de peau de vache et de porc de couleur marine et muni d'un hublot en verre, a été conçu et réalisé par le relieur Jacques Fournier et L'Étude.

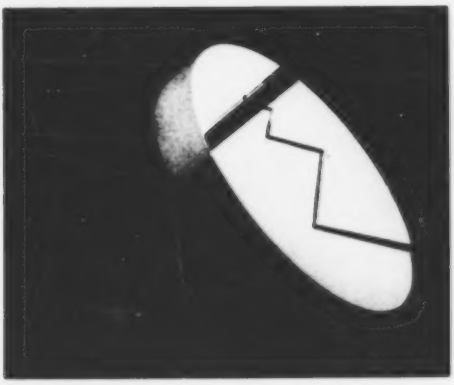

MÉDAILLE

Créateur de la médaille : François Dallegret
Hommage à ceux et à celles qui, le transperçant à la verticale du cœur, viennent soulever le Québec pour faire jaillir de son regard l'éclair qui taille et trace sa place sur le monde et sur le grand cercle de la terre.

Cette année, le jury qui a choisi le créateur de la médaille était formé de Dominique Audette, professeure de joaillerie, Michel Dallaire, designer, et Rusdi Genest, sculpteur.

PARCHEMIN

Le parchemin remis aux lauréats et aux lauréates des Prix du Québec a été calligraphié sur papier Saint-Gilles par Anna-Linda Gagné.